

# LE PATRIOTE

*Méfiez-vous  
de l'homme  
nu qui vous  
propose  
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

15<sup>e</sup> année

Denis Sassou N'Gusso à la tribune de l'ONU

## « L'AFRIQUE A URGEMMENT BESOIN D'UNE AGRICULTURE MODERNE »

Les travaux de la 78<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies, se poursuivent à New-York, aux Etats-Unis d'Amérique. Fait rarissime, ces travaux se déroulent en l'absence de certains chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres permanents du Conseil de sécurité et détenteurs de droit de véto. Il s'agit de Vladimir Poutine (Russie), Xi-Jiping (Chine), Emmanuel Macron (France), Rishi Sunak (Angleterre). Le Président de la République du Congo Denis Sassou N'Gusso qui a pris part à ces travaux, a délivré un important message, dans lequel, il a présenté les priorités et les grands défis du monde actuel qui se résument en termes de lutte contre le changement climatique et la promotion de l'économie verte. Il a saisi cette occasion pour témoigner de sa compassion et sa solidarité à l'égard des peuples libyens et marocains, victimes des catastrophes naturelles ayant causé des dégâts humains et matériels incommensurables. Le président de la République a regagné Brazzaville le 23 septembre 2023 dans l'après-midi.

☞ 2 & 3



Lutte contre les antivaleurs

## LA HALC, TROIS ANS APRÈS, QUEL BILAN ?

☞ 11

Céphas Germain Ewangui

## « AUCUN PEUPLE N'A ACHEVÉ DE CONSTRUIRE SON SYSTÈME DÉMOCRATIQUE »



La journée internationale de la démocratie célébrée le 15 septembre dernier au Congo n'a mobilisé qu'une frange de la société civile. En effet, sur initiative de son secrétaire permanent, Céphas Germain Ewangui, le Conseil consultatif de la société civile a fait entendre sa voix à cette occasion, à travers une interaction entre les leaders des organisations de la société civile et les autres forces vives de la nation sur l'importance de cette journée. Dans cette interview, Céphas Germain Ewangui revient en long et en large sur le rôle et la place de la société civile dans l'éclosion de la démocratie qui se définit comme le pouvoir du peuple, pour le peuple, par le peuple.

☞ 4

## BRAZZAVILLE, UNE CITÉ MAL ÉCLAIRÉE ET SANS CHARME

Brazzaville, une agglomération mal éclairée, une cité sombre, dont le charme se noie dans des ténèbres sans cesse épaisses. D'un quartier à un autre, y compris au centre-ville où résident les plus hautes autorités du pays, Brazzaville a cessé d'être cette ville séduisante et envoûtante qui respire la modernité. Son étoile pâlit au jour le jour. Comble de paradoxe, cela ne choque personne.

☞ 6



**AVIS DE RECRUTEMENT AU MINISTÈRE  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS,  
DE L'ÉDUCATION CIVIQUE, DE LA FORMATION  
QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI** ☞ 7-10



## DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO, CHEF DE L'ETAT AU DEBAT GENERAL DE LA 78<sup>ème</sup> SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

- **Monsieur le Président de l'Assemblée générale ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de gouvernement;**
- **Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ;**
- **Mesdames, Messieurs !**

Comme la plupart des orateurs qui m'ont précédé, je voudrais moi aussi exprimer ma compassion fraternelle et ma solidarité avec les peuples du Maroc et de Libye fortement endeuillés ces jours-ci par des catastrophes naturelles aux conséquences indicibles.

Il y a quelques semaines encore, je recevais le rapport d'une mission que j'avais envoyée en Libye dans le cadre de la mission de paix et de réconciliation de l'Union Africaine que je conduis depuis près de 6 ans. Le rapport de cette mission a témoigné longuement du courage et de la résilience du peuple libyen, las de vivre dans la division.

Un peuple qui se bat pour conjurer les démons de la partition du pays, pour retrouver le chemin de la vérité, de la réconciliation et de la paix.

Un peuple résolu à s'engager sur la voie du redressement et à retrouver la prospérité. C'est à ce peuple brave et courageux et qui a tant donné à l'Afrique que j'adresse mes sincères condoléances.

- **Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs !**

Le thème de notre Débat général résume très clairement notre commune volonté de changer qualitativement le monde. Telle était déjà la philosophie généreuse et la finalité des 17 Objectifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies, pour assurer la paix, la sécurité et la prospérité à tous les peuples de la terre.

Qu'il s'agisse d'éliminer la pauvreté et la faim dans le monde, grâce à une économie globale plus juste et plus équitable, grâce à une agriculture plus performante et durable, ou qu'il s'agisse de garantir la bonne santé au plus grand nombre et une éducation de qualité aux plus défavorisés, il n'y a là que des priorités absolues.

Tout comme le sont aussi, entre autres :

- la fourniture de l'eau et de l'électricité aux couches sociales les plus larges ;
- la construction des infrastructures routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires et énergétiques pour relier entre eux des pans de territoire, des pays, des régions et des sous-régions ;
- la préservation des écosystèmes de biodiversité, notamment par une gestion responsable de ces forêts tropicales qui sont l'un des plus précieux patrimoines que nous ayons reçu de la Providence ;
- le combat pour faire évoluer les mentalités dans le monde, dans le respect de la diversité des expressions culturelles et dans la tolérance réciproque ;
- l'ancrage dans nos sociétés de l'idée d'égalité des genres et de parité Homme-Femme ;
- l'autonomisation des femmes et des filles.

Sur ce dernier point, Je voudrais souligner la part prépondérante dans la responsabilité qu'ont prise les femmes dans mon pays au cours des 15 dernières années. Aujourd'hui, elles contribuent de manière remarquable à la promotion de leurs droits et libertés, au combat pour l'élimination de la pauvreté et à l'intensification d'une éducation inclusive, à travers des formations et des apprentissages tous azimuts.

Bref, toutes ces priorités que je viens d'énumérer appellent de la part de chacun d'entre nous un sens élevé du devoir et de responsabilité, une ouverture d'esprit aux vertus du dialogue, un solide élan de solidarité, de la patience et de la résilience. L'équilibre des nations dans le monde me semble largement tributaire de cette évolution et de cette option.

- **Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs !**

Le climat est aujourd'hui la plus pressante de toutes les urgences. Cette urgence touche au cœur de la vie, dans toute sa diversité. Elle questionne notre existence dans toute sa complexité. La montée continue du niveau des mers qui met en péril les pays insulaires, la désertification déferlante que plus rien ne semble arrêter, la canicule suffocante qui emporte chaque fois de nombreuses personnes du 3e âge, les inondations répétitives et les coulées de boue soudaines qui occasionnent les dégâts que l'on voit, autant de phénomènes aussi dangereux que dévastateurs qui interpellent désormais jusqu'aux plus sceptiques d'entre nous.

C'est pourquoi, assumant ma part de responsabilité, en ma qualité de Président de la Commission climat du Bassin du Congo, J'ai lancé, lors de la COP27 en Egypte, l'Initiative de la « Décennie mondiale de l'afforestation » pour une biodiversité et un couvert végétal plus dense, au service de l'humanité.



Dans le même élan, mon pays, la République du Congo, s'est engagé à abriter, en octobre prochain, un sommet des 3 bassins des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales, Congo - Amazonie - Bornéo-Mékong et Asie du Sud Est, comme réponse collective et concertée de ces trois poumons verts de la planète à l'insécurité climatique désormais si menaçante.

Depuis la nuit des temps, nous le savons tous, la forêt fait vivre des millions et des millions d'individus. Avec un taux de déforestation des plus faibles au monde - puisqu'il n'est que de 0,06% - mon pays joue à fond sa partition dans la préservation de l'environnement, au nom de la survie de l'humanité.

Aujourd'hui, nous ne pouvons que nous réjouir de l'heureux aboutissement du dossier d'inscription du parc naturel d'Odzala-Kokoua sur la liste du Patrimoine mondial, inscription faite lors de la 45<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine de l'Unesco, tenue récemment à Riyad, en Arabie Saoudite. C'est indéniablement un acte de reconnaissance. Un acte qui gratifie à leur juste mérite les efforts de mon pays dans la préservation de ce joyau naturel de près d'1,2 millions d'hectares, riche en biodiversité animale et végétale, au cœur du Bassin du Congo.

Les sacrifices consentis par les populations riveraines en abandonnant volontairement certaines activités susceptibles de porter atteinte à l'environnement et le renoncement par les Etats à des projets de développement, pour préserver les écosystèmes de biodiversité, devraient également appeler de la part de la communauté internationale des compensations financières qui ne seraient pas du tout de la charité.

- **Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs !**

En Afrique, dans le registre du développement agricole, nous savons qu'il nous faut protéger les terres arables des incidences néfastes du changement climatique. Sans cette précaution, les prévisions en matière de production deviendraient totalement aléatoires et plus rien ne saurait être maîtrisé.

La responsabilité des dirigeants que nous sommes est écrasante à ce sujet. En effet, avec une population qui pourrait avoisiner les 2 milliards d'habitants en 2050, l'Afrique doit dès à présent opérer un bond qualitatif pour disposer demain d'une nourriture suffisante et de qualité et conjurer à tout jamais le spectre de la famine et de l'exode de ses populations.

L'Afrique a urgemment besoin d'une agriculture moderne, soutenue notamment par des dispositifs performants d'irrigation et de mécanisation, une agriculture qui doit lui permettre de réduire de manière significative ses importations alimentaires, aujourd'hui encore trop élevées. C'est pourquoi, J'en appelle à des partenariats techniques et financiers efficaces pour des avancées substantielles dans ce secteur.

L'Afrique n'a nullement besoin de ces partenariats sous-tendus par des « aides publiques au développement » politiquement orientées et synonymes d'aumône organisée.

**Suite page 3**



**DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO,  
CHEF DE L'ETAT AU DEBAT GENERAL DE LA 78<sup>ème</sup> SESSION ORDINAIRE  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

Suite de la page 2

Les subventions au compte-goutte, distillées au rythme des intérêts propres des donateurs, ne permettront certainement pas l'essor réel et effectif de notre continent.

• **Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs !**

La présente session de l'Assemblée générale se tient alors que les guerres et autres conflits armés font rage dans le monde. C'est ici le lieu de marteler, une fois de plus, qu'aucun progrès marquant ne sera possible sur aucun continent et dans aucun pays sans la paix.

L'espoir d'atteindre les Objectifs du développement durable assignés par les Nations Unies ne sera qu'une chimère si nous ne créons pas nous-mêmes la première de toutes les conditions nécessaires à leur réalisation, à savoir la paix. Pour sa part et chaque fois que les circonstances l'ont permis, la République du Congo a toujours œuvré pour la résolution pacifique des conflits en Afrique et dans le monde. C'est ainsi que mon pays a décidé de prendre une part active à l'Initiative africaine pour une médiation de paix entre la Russie et l'Ukraine.

En raison du risque de guerre généralisée que ces événements font peser sur le monde, non seulement les deux protagonistes dans ce conflit, mais également les puissances étrangères qui peuvent influencer le cours des événements dans le sens de la paix, tous devraient tempérer leurs ardeurs, cesser d'attiser les braises et s'engager, sans délai, dans des négociations de paix. Des négociations justes, sincères et équitables.

Le monde a urgemment besoin de ces négociations, pour éviter que les affrontements en cours, déjà si dévastateurs, n'aillent encore crescendo et fassent basculer l'humanité dans ce qui pourrait être un cataclysme irrémédiable, c'est-à-dire une guerre totale et qui échapperait au contrôle des grandes puissances elles-mêmes. Je reste persuadé que les sages recommandations formulées par l'Afrique pour restaurer la paix entre l'Ukraine et la Russie finiront par être prises en compte.

• **Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs !**

En ma qualité de Président du Comité de Haut Niveau de l'Union Africaine sur la Libye, je ne peux passer sous silence, devant l'auguste assemblée que vous constituez, la situation dramatique que ce pays vit depuis 2011. Une situation pour laquelle Je m'investis sans compter, au nom de l'Union Africaine.

Les efforts de paix consentis dans le cadre de cet épineux dossier se sont encore poursuivis récemment, en juillet 2023, dans le cadre d'une réunion de réconciliation qui a eu lieu à Brazzaville, dans mon pays, et qui a permis à plusieurs acteurs, représentant l'essentiel des sensibilités politiques et sociales libyennes de s'asseoir à la même table. Tout a été fait pour amener les protagonistes à transcender leurs divergences et à rapprocher leur compréhension des défis de la Libye de demain.

La Conférence de réconciliation inter-libyenne que vise la médiation que je préside, n'aura de sens que si elle est inclusive, constructive et consensuelle. Elle doit permettre à nos frères et sœurs libyens de renouer avec la vertu du dialogue en cessant de se regarder en chiens de faïence, d'apprendre à se pardonner et de donner la prépondérance à la justice, soubassement de l'Etat de droit dont ils sont appelés à écrire l'histoire.

J'en appelle, une fois encore, à l'accompagnement de la communauté internationale, à commencer par les pays de la sous-région et les organisations qui les regroupent, sans oublier les pays dits du Quartet, en vue d'un soutien concret à nos efforts, afin d'ouvrir une perspective solide et crédible à la résolution définitive de cette crise qui n'a que trop duré.

• **Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs !**

Face à l'unilatéralisme qui ronge dangereusement les fondations du bel édifice que tant de générations se sont employées à bâtir, depuis 1945, la République du Congo, par ma voix, réaffirme son engagement en faveur du multilatéralisme, gage de justice dans les relations internationales, d'équilibre, d'équité, de paix et de coopération pour un développement partagé. --Le multilatéralisme, nous le savons tous, ne peut prospérer que dans un système global juste et équitable. Un système qui soit à l'image non plus des fantasmes du passé, mais des évolutions et des réalités de notre temps. D'où l'impérieuse nécessité de réformer son outil de référence qu'est le Conseil de Sécurité des Nations Unies, afin d'assurer une représentation plus juste de tous les continents et de tous les peuples du monde.

Sur ce chantier, l'Afrique a une position commune. Une position conciliante et consensuelle, scellée à Ezulwini, que mon pays n'a jamais cessé de défendre, et ce, depuis plus d'une décennie. Je réitère ici et maintenant l'exigence africaine, légitime à tous égards, de voir deux de ses États siéger au Conseil de sécurité des Nations Unies en tant que membres permanents, avec droit de veto.



Ce ne serait que justice devant l'Histoire !

Je vous remercie.

**LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT**

**L'ÉLÉPHANT ET LA CONVOITISE HUMAINE**

**S**'il est un animal connu de toutes les régions de la terre, de toutes les traditions et de toutes les couches sociales, c'est bien l'éléphant. Certains l'admirent au cirque ou à travers les documentaires audiovisuels, d'autres encore passent leur vie à l'observer pour mieux l'étudier. Certaines catégories collectionnent ses trophées, alors que d'autres se permettent de le chasser. L'éléphant est vénéré par certains peuples dont les traditions l'élèvent en dignité, mais il est aussi convoité pour son immense trésor. C'est ainsi qu'il inspire de nombreux penseurs qui le présentent sous divers auspices : Les éléphants sont une véritable provocation, car leurs produits attirent la convoitise de plusieurs catégories sociales, du fermier au chasseur, en passant par le sculpteur et l'utilisateur d'ivoire. Ils constituent aussi une destination pour les touristes attirés par la faune sauvage, ainsi que les scientifiques et conservateurs. Cependant, la perception qu'ont ces différents groupes des éléphants, varie considérablement, elle est faite d'un mélange complexe de motifs, allant de l'avidité à la noblesse et de l'intolérance à la sentimentalité. Pour le chasseur, il s'agit d'environ 6

tonnes de viande à commercialiser et une raison de grande réputation. Pour le sculpteur, acheteur et collectionneur, c'est une source de revenu et la matière première de plusieurs produits de beauté, de solidité et de prestige. Pour le touriste, l'éléphant est un trophée à emporter par le fusil ou la photo. Pour le scientifique, l'éléphant est une espèce qui ne cesse de donner de la matière aux chercheurs dans leurs démarches souvent contradictoires, parfois consensuelles. C'est un bon filon pour la science. Se référant à la tradition dont il est pétri, mon grand-père ajoute que l'éléphant est aussi un pourvoyeur de trophées destinés à couvrir les dépenses liées à la dot ou aux échanges. Mais, il appelle également au sens du partage, car nul ne peut abattre un éléphant et le manger seul. Tous ceux qui avaient le fétiche de l'éléphant, avaient de grandes familles et étaient réputés généreux. Autre temps, autres mœurs. Hier, nos ancêtres ont utilisé des portions ou organes de cet animal comme fétiches, pour avoir de l'influence, une grande renommée et pour faire peur.

Jules Débel



Céphas Germain Ewangui

## « AUCUN PEUPLE N'A ACHEVÉ DE CONSTRUIRE SON SYSTÈME DÉMOCRATIQUE »

La journée internationale de la démocratie célébrée le 15 septembre dernier au Congo n'a mobilisée qu'une frange de la société civile. En effet, sur initiative de son secrétaire permanent, Céphas Germain Ewangui, le Conseil consultatif de la société civile a fait entendre sa voix à cette occasion, à travers une interaction entre les leaders des organisations de la société civile et les autres forces vives de la nation sur l'importance de cette journée. Dans cette interview, Céphas Germain Ewangui revient en long et en large sur le rôle et la place de la société civile dans l'éclosion de la démocratie qui se définit comme le pouvoir du peuple, pour le peuple, par le peuple.

**Le Patriote : Pourquoi une journée internationale de la démocratie ?**

**Céphas Germain Ewangui :** C'est un prescrit de l'assemblée générale des Nations unies que le monde entier célèbre chaque 15 septembre. Pour l'édition 2023, les nations unies ont mis en exergue le rôle essentiel et la place de la société civile. Principalement, sa composante la plus active, la jeunesse qui a un rôle déterminant à jouer, dans la promotion des processus si complexes de construction et de consolidation de la démocratie.

**L.P : La démocratie est-elle une fin ou un moyen ?**

**C.G.E :** Toutes les théories énoncent non pas des objectifs qui seraient accessibles à court ou moyen terme. Aucun peuple n'a achevé de construire son système démocratique. Le constat quotidien est que les pays qui ne sont pas encore sur le chemin de la démocratie, se battent pour y

accéder. Ceux qui ont accédé, se battent pour la consolider, la raffermir. Là où le système s'avère consolidé, on se bat encore et encore pour perfectionner la démocratie.

**L.P : Décidemment, c'est un véritable poisson de mer ?**

**C.G.E :** Chacun sait que la vraie perfection n'est pas de ce monde. Jean Jacques Rousseau l'a d'ailleurs souligné dans son ouvrage le contrat social en ces termes : « s'il y avait un peuple de Dieu, il se gouvernerait démocratiquement ». Il veut juste montrer que l'hypothèse démocratique exige des vertus portées à leur degré le plus élevé et qu'à l'évidence pareilles vertus ne sont pas et ne seront pas à la portée des humains que nous sommes. En fait, Jean Jacques Rousseau fait comprendre à la conscience humaine que la démocratie ne se décrète pas. Elle se construit progressivement et jamais pour se répéter. Aucun pays, aucun peuple n'atteindra la perfection voulue

ou souhaitée.

**L.P : Est-ce utopique de croire en la démocratie ?**

**C.G.E :** En dépit de ce constat qui se veut irréfutable, la démocratie qui a déclassé toutes les principales alternatives, s'est imposée comme patrimoine commun de l'humanité si non presque consacrée.

**L.P : Quel est le rôle et la place de la société civile dans cette quête de démocratie ?**

**C.G.E :** Les organisations de la société civile sont les piliers pour construire la démocratie. Elles apportent, par la sensibilisation et l'éducation, les connaissances, les compétences aux communautés sur les aspects civiques, politiques, sociaux, économiques, juridiques et culturels. Elle a la mission de conjurer les actions susceptibles de conjurer la méfiance, d'amener dans la mesure du possible, les différents acteurs, en dépit des différents types de conflits, de



se tolérer, de se respecter, de se considérer comme des partenaires dans la construction d'un corps social complexe qu'est la nation.

**L.P : Ces organisations maîtrisent-elles la démocratie pour enseigner ses vertus et principes aux autres ?**

**C.G.E :** Face à de tels enjeux, les acteurs de la société civile ont besoin eux-mêmes, de connaître les enjeux et doivent davantage comprendre pour faire comprendre aux autres que, la démocratie est un long et interminable processus d'assimilation des valeurs

et vertus qui répondent à l'idéal d'une société. Elles doivent savoir que la démocratie est un long processus personnel et collectif d'intériorisation d'un ensemble de valeurs morales, sociales et humaines. La responsabilité première pour les leaders des organisations de la société civile est d'aider toutes les strates de la société à intérioriser la somme de ses exigences. En fait, il faut des démocrates pour construire la démocratie.

**Propos suscités par  
Marlène Samba**



**OUVERTURE DES LIGNES**  
**ETOUMBI-KELLE & ETOUMBI-MBOMO!!**  
après une interruption momentanée de la ligne  
**Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce**  
**sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo**



**Brazzaville**  
**ETOUMBI - KELLE**  
tous les  
**MARDIS**  
**SAMEDIS**



**Brazzaville**  
**ETOUMBI - MBOMO**  
tous les  
**JEUDIS**

[www.oceandunord.com](http://www.oceandunord.com)  
[contact@oceandunord.com](mailto:contact@oceandunord.com)

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60  
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

### NUMÉROS UTILES

(urgences)

Police secours :	117
Sapeurs pompiers :	118 / 05 589 56 56
CHU-B Ambulances :	22 282 61 59
Hôpital de Mfilou :	05 615 26 67
Hôpital Central des Armées P.Mobengo :	06 654 91 32
Pompes funèbres de Pointe-Noire :	05 573 32 15
Pompes funèbres municipales de Brazzaville :	06 662 53 00
E <sup>2</sup> C :	42.42.
CORAF :	06 654 06 62 / 63
Radio Congo :	05 582 32 73
Commissariat de Police de Moukoundzi-Ngouaka :	06 624 57 93
Commissariat de Police de Ouenzé 1 :	22 400 01 25
Commissariat de Police de la Coupole :	22 400 02 21
Commissariat de Police Itsali :	06 840 14 13
Commissariat de Police Plateau des 15 ans :	22 400 01 93



Congo-Bulgarie

## CHRISTIAN NIAMBY ARRACHE UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT À SOFIA

**La première sortie à l'étranger du consul honoraire de la Bulgarie en République du Congo Christian Niamby, l'a conduit à Sofia. Elle a été couronnée de succès puisqu'il lui a permis de poser des actes concrets allant dans le sens d'un partenariat stratégique et gagnant-gagnant. Au cours de son voyage, il a signé deux accords, l'un au profit des étudiants congolais attendus en Bulgarie dès octobre 2023, l'autre portant sur la coopération entre les chambres de commerce de Pointe-Noire et de Sofia.**

**S**elon lui, il y a urgence à «réorienter certains partenariats en partenariats stratégiques gagnant-gagnant, à même d'accélérer la diversification de nos économies et de favoriser la création d'emplois durables au bénéfice de notre jeunesse particulièrement». L'agriculture, la formation professionnelle, le désenclavement de la vie rurale, l'industrie, la science et la technologie sont, entre autres, les axes devant soutenir cette coopération.

Le consul honoraire pense que le premier pas sera franchi d'ici à mi-septembre avec «une mission conjointe Chambre de commerce de Pointe-Noire, Agence de planification, de promotion et de développement des zones économiques spéciales du Congo, le FIGA et deux sociétés congolaises, H2MP et Gramon Assurances qui séjournera à Sofia. Des paroles qui ont suscité de l'espoir et de l'optimisme.

Il fallait attendre plusieurs décennies, pour que les universités, les instituts et académies bulgares rouvrent leurs portes

aux étudiants congolais. L'acte réactivant cette coopération vient d'être posé à Sofia, la capitale de la Bulgarie, par Joseph Christian Niamby, le consul honoraire de la Bulgarie en République du Congo et Anastas Dimitrov, le directeur général d'Interhecs, la plus grande agence de ce pays, chargée dorénavant des démarches administratives et de l'accueil des étudiants congolais en Bulgarie.

Un tournant, dirait-on. Mais tout se fera dans l'ordre et sous la coordination du consulat. «Cela devra se faire de manière coordonnée sous l'impulsion du consulat bulgare en Ré-



Joseph Christian Niamby et Anastas Dimitrov

publique du Congo. Aucune démarche ne devra être acceptée, si elle n'est pas accompagnée par le consulat», explique le diplomate.

Loin d'être un simple acte isolé d'une coopération qui se veut dynamique, gagnant-gagnant mais surtout exemplaire, cet accord qui est par essence académique, est secondé par

un autre, liant les chambres de commerce et d'industrie de la capitale économique congolaise avec celle de la capitale bulgare. Signée par Didier Sylvestre Mavouenzela, le président de la chambre de commerce et d'industrie de Pointe-Noire et Tsvetan Simeonov, président de la chambre de commerce et d'industrie

de Bulgarie, cette convention ouvre une nouvelle ère pleine de promesses. Elle se donne à comprendre comme la mutualisation des efforts dans des domaines englobant le champ d'actions desdites entités.

Les prochaines étapes seront marquées par des réunions en ligne entre les entrepreneurs bulgares et ceux du Congo. Mais, il faut au préalable, commencer à échanger les informations qui se révéleront mutuellement bénéfiques entre les deux communautés d'entrepreneurs. Puis, prochainement on organisera des missions commerciales conjointes. La promesse formelle et à court terme arrachée par Christian Joseph Niamby, est l'arrivée sous peu, d'une délégation d'hommes d'affaires bulgares en République du Congo, pour explorer des opportunités d'affaires, en vue de la diversification des partenariats.

M.S.

Journée Africaine de la Technologie et de la Propriété Intellectuelle

## LES ENTREPRISES APPELÉES À INTÉGRER LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DANS LEURS STRATÉGIES

**Cette exhortation a été faite le 13 septembre 2023 dans la capitale congolaise par le ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, à l'occasion de la 24<sup>ème</sup> Journée Africaine de la Technologie et de la Propriété Intellectuelle, pour permettre aux entreprises de protéger leurs créations et d'assurer leur défense contre toute exploitation non autorisée.**

**L**a propriété intellectuelle est un enjeu crucial pour les entreprises. «Elle doit faire partie des réflexes de tout promoteur d'entreprise, qu'elle soit en phase de projet, au moment de sa création, tout au long de son développement, quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité», a-t-il souligné dans la déclaration du gouvernement.

En rappelant que la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) impose aux entreprises une concurrence accrue dans la conquête des marchés, Fylla de Saint-Eudes a indiqué que chaque année, dans tous les départements du pays, les services habilités organisent des campagnes de proximité et de sensibilisation auprès des usagers de la propriété intellectuelle.

«Le gouvernement ne ménagera aucun effort pour soutenir

les entreprises et les accompagner dans la construction de leur compétitivité basée sur l'acquisition et l'exploitation stratégique des droits de propriété intellectuelle en vue de la conquête des nouveaux marchés sur le continent», a indiqué le ministre en charge du développement industriel. Pour M. Fylla de Saint-Eudes, la compétitivité qui s'appuie sur la propriété intellectuelle demeure une question stratégique clef pour un développement durable d'une entreprise. «Pour nos pays, la compétitivité permet l'acquisition des positions fortes sur les marchés».

Cette année, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (Oapi) à l'instar de la communauté africaine, a placé cette journée sous le thème «Propriété intellectuelle: enjeux de compétitivité des entrepri-



Le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla de Saint-Eudes

ses». Pour le Congo, membre de l'Oapi, cette journée est une occasion de sensibiliser les inventeurs, les chercheurs et les autres acteurs de la créativité, les opérateurs économiques et les investisseurs potentiels sur le rôle que joue la propriété intellectuelle dans le développement des entreprises.

Sur le plan africain, elle per-

met aux Etats, à la société civile et aux partenaires au développement d'envisager les politiques, les stratégies et les pratiques impliquant la propriété intellectuelle et la technologie en vue de trouver des solutions idoines aux problèmes contemporains.

Gulit Ngou

### LE PATRIOTE

**Siège: 106 bis,  
Rue Ewo - Ouenzé**

**N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE  
DU 25 MARS 2010**

Directeur Général  
**Patrick YANDZA**

Directeur de la Publication  
**Guy MOUKOZA**

Equipe rédactionnelle

**Laurent LEPOSSI,**

**Georges ENGOUMA,**

**Jules Débel,**

**Gulit NGOU,**

**Ernest OTSOUANGA**

**Dim-Marthe MIZÈRE**

Relationniste

**Anderson de MBALOE,**

Mise en pages

**YENGO MALANDA**

Impression

**Offset**

**Journal Le PATRIOTE**



## BRAZZAVILLE, UNE CITÉ MAL ÉCLAIRÉE ET SANS CHARME

**Brazzaville, une agglomération mal éclairée, une cité sombre, dont le charme se noie dans des ténèbres sans cesse épaisses. D'un quartier à un autre, y compris au centre-ville où résident les plus hautes autorités du pays, Brazzaville a cessé d'être cette ville séduisante et envoûtante qui respire la modernité. Son étoile pâlit au jour le jour. Comble de paradoxe, cela ne choque personne.**



*Brazzaville dans le noir fait place aux koulounas et aux bébés noirs*

**A**utrefois cité luxuriante, Brazzaville est de nos jours, une agglomération aux avenues dégradées et ombreuses ; offrant ainsi un contraste désolant à ses habitants et à ses visiteurs. D'une part, de lourdes prévisions budgétaires en vue des dépenses liées à sa modernisation, notamment la construction des infrastructures comme les stades, les immeubles publics et autres autoroutes... ; de l'autre, l'apathie inexplicable du conseil départemental et municipal, face à la dégradation croissante de ses réseaux électrique et routier. Pataugeant dans une obscurité sans nom, la ville capitale renvoie une image triste et affligeante. Tout se passe comme si les autorités municipales n'avaient aucun plan de redressement, aucune ambition de construire de nouvelles lignes électriques, afin d'illuminer la ville et lui restituer son image de cité moderne, mondialement connue et réputée pour son charme. Cette triste réalité contraste avec les déclarations des responsables de la société Energie Electrique du Congo qui veulent donner à espérer quant aux défis à relever, en termes de production et de transport du courant électrique.

### Un charme qui pâlit

La capitale congolaise serait-elle en passe de perdre la bataille de l'image ? Ses avenues, ainsi que de nombreuses places publiques qui ont forgé sa réputation, ne sont plus que de vieux souvenirs rangés dans un coin poussiéreux de la mémoire collective. Sa réputation de ville aux multiples charmes est mise à rude épreuve: le mythique boulevard Alfred Raoul

n'est plus que l'ombre de lui-même ; la très célèbre avenue de la paix qui sert de lien entre les quartiers populaires et le centre-ville, ainsi que le boulevard Denis Sassou-Nguesso, ne sont plus que de longs sentiers lugubres. Il en est de même pour les artères des zones résidentielles situées le long de l'avenue Auxence Ickonga et son prolongement sur l'avenue Nelson Mandela. L'amertume est la même sur l'avenue des trois martyrs et son alter-égo, l'avenue de l'OUA. Ces deux artères qui desservent de grands quartiers populaires comme Talangaï, Ouénzé, Moungali, Bacongo et Makélékélé, ont beau se classer parmi les plus fréquentées, elles ne sont que des colonnes ténébreuses et sans vie. Ce tableau est plus que désolant lorsqu'on emprunte les voies d'accès secondaires qui desservent les différents quartiers périphériques situés au sud et au nord de Brazzaville. Construites sans intégrer la moindre idée d'éclairage public, elles renvoient le tableau affligeant des ouvrages réalisés sans conviction. Ce qui exige une grande habileté aux conducteurs de véhicules. Ceci expliquant cela, de nombreux accidents de la circulation sont enregistrés sur ces voies, précisément dans les tronçons Mazala-Nkombo-Kintélé et Nganga-lingolo-Pont du Djoué...

### Brazza by night en fort recul

Les fervents partisans du Brazza by night ont perdu l'habitude des sorties du soir ; le décor planté par les nuits noires étant devenu un obstacle majeur à

tout accès aux trésors nocturnes de Brazzaville. Elle a cessé d'être cette ville envoûtante chantée par des artistes-musiciens de renom, célébrée par d'illustres auteurs et sublimée par la presse. Seuls les mots inoubliables qu'André Gide lui consacra, après son voyage au Congo en 1927, continuent de nous parler. Emboitant le pas à cet auteur et visiteur étranger, Patrice Lhoni écrivait à son tour : « Si les brazzavillois sont actifs, affairés et laborieux le jour, c'est le soir qu'ils vivent la meilleure tranche de leur vie quotidienne, et ils s'accordent pour la prolonger jusque tard dans la nuit, à l'heure où décline l'étoile tropicale ». Et d'ajouter : « Brazzaville captive, charme, ensorcelle et magnétise... Le scintillement de ses lumières offre un spectacle féérique qui donne aux nuits brazzavilloises, une note particulière... ».

On est loin, bien loin de Brazzaville décrite par Maurice Bedel dans Tropiques Noirs, comme « cette ville humaine qui parle au cœur avant qu'à l'esprit » ; une magnifique cité qui brillait de mille feux, et qui s'est affichée pendant un moment, comme la plus emblématique des capitales africaines. Son image se détériore au vu et au su de tous. Ce qui de fait, semble démentir le tableau reluisant peint pendant plusieurs décennies par Gothène, Ondongo, Zigoma, Ouassa, Pierre Lods et autres artistes de renom. Vraisemblablement, la ville capitale est malade de l'indifférence de ses dirigeants qui, manifestement, manquent de vision et d'ambition.

**Jules Débel**

## HUMEUR

### LE DEVOIR DE MÉMOIRE ET LA FORCE DE L'OUBLI

**D**ans le nœud du temps qui passe, l'homme est confronté à deux phénomènes qui s'entrechoquent : le devoir de mémoire et l'oubli ; l'un étant le contraire de l'autre. Le premier souligne l'intérêt du souvenir, tandis que le second est une force naturelle qui, constamment, menace la conservation du passé. C'est ce phénomène qui dénature, altère, efface ce que l'homme cherche à maintenir.

Forgé par Johann Michel, le devoir de mémoire est une expression qui a commencé à se répandre au lendemain de la seconde guerre mondiale, comme une obligation morale de rappeler un événement historique tragique et ses victimes, afin de prévenir sa reproduction. Le devoir de mémoire, c'est aussi pour se souvenir et maintenir ses sentiments d'identité, de continuité et de cohérence dans la trame de la vie. Il consiste donc à préserver et à transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs au travers des événements qui ont marqué le passé immédiat ou lointain.

Il se trouve qu'aujourd'hui, notre société est plutôt tournée vers l'oubli, une attitude propre aux catégories des hommes sans passé. Ainsi, beaucoup de nos valeurs sont tombées dans les oubliettes. Il en est de même pour les grands faits historiques qui, pour certains, auraient pu permettre aux nouvelles générations de remonter le temps, de traverser des époques..., et de comprendre ce qui se déroule sous leurs yeux. De nombreux faits d'où émergent des scènes et des noms susceptibles d'inspirer des leçons pour la vie, sont expressément ou non éclipsés, dissimulés.

L'oubli devenu inexorable a tout caché. Il a englouti des pans entiers de notre histoire, par l'effacement de toutes les traces d'un fait passé ; biaisant ainsi les comportements et les pratiques des jeunes sans repères. Cette typologie d'oubli correspond à une mort symbolique et s'illustre comme tout le contraire du devoir de mémoire prôné sous d'autres cieux.

Dès lors, une question fondamentale se pose : que deviendront les jeunes générations en l'absence de toute référence du passé ? Auront-elles encore un lien avec leur ascendance ? Il suffit d'interroger un enfant sur : sa généalogie, quelques traits traditionnels de sa communauté, les évolutions socioéconomiques et politiques de son pays, avec ses différentes séquences historiques et ses figures emblématiques..., pour s'en convaincre. Ce qui choque, c'est que les anciens semblent se complaire dans cette rupture entre générations.

Tout se passe comme si les vieilles générations voudraient un jour disparaître avec tous les trésors qui constituent l'héritage commun. Ce qui s'apparente à un complot qui ne dit pas son nom. En effet, cette unanimité autour d'un effacement total de notre mémoire collective, n'est ni plus ni moins qu'une mort symbolique pour les générations futures. L'ignorance affichée par les plus jeunes traduit aisément l'ampleur du fossé qui ne cesse de se creuser entre les différentes générations.

**J.D.**



## Fiche de poste

## RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE DU PROJET MOSALA

## I. Description succincte du projet Mosala

## I.1. Finalité

La finalité du projet est d'accompagner les jeunes congolais et congolaises dans leur parcours d'insertion professionnelle, d'adapter et de couvrir les besoins des employeurs en ressources humaines qualifiées dans les filières clés pour la diversification économique du pays en réduisant les inégalités femmes/hommes en matière d'accès à un emploi de qualité.

## I.2. Objectif général

L'objectif général du projet Mosala est de contribuer à l'autonomisation économique de jeunes en situation de vulnérabilité face au marché du travail, à travers la mise en œuvre de politiques actives emploi-formation avec une perspective de genre, et à l'amélioration de la pertinence du dispositif de formation-insertion avec les besoins en compétences du marché du travail.

## I.3. Objectifs spécifiques

En termes d'objectifs spécifiques, le projet Mosala permettra d'accompagner :

- la structuration du système formation-emploi, la politique nationale et les dispositifs du suivi et d'information de l'emploi et de la formation afin d'améliorer l'efficacité des politiques et des programmes visant l'insertion économique des jeunes, avec une perspective de genre,
- la mise en œuvre du dispositif national de formation qualifiante, son déploiement, sa diversification et sa pertinence par rapport au marché de l'emploi, avec une perspective de réduction des inégalités hommes-femmes,
- l'opérationnalisation du dispositif d'accompagnement vers l'emploi des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité afin d'améliorer l'insertion professionnelle et la qualité de l'employabilité des jeunes et particulièrement des femmes,
- la réduction des inégalités de genre dans l'accès et le maintien dans un emploi décent constituera l'objectif transversal de l'ensemble du projet.

## II. Contenu du projet

Le projet se déclinera selon trois composantes.

Une première consistera en un appui à la structuration et au pilotage du dispositif de la formation qualifiante et de l'emploi. Il s'agira alors d'élaborer une politique nationale de l'emploi et de la formation, d'accompagner sa mise en œuvre et de mettre en place un système d'information sur le marché du travail et la formation au travers d'un observatoire de l'emploi et de la formation qualifiante incluant spécifiquement la question du genre au niveau de la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi (DGFQE) du Ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE).

La deuxième composante appuiera le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA) dans ses activités de mise en œuvre des actions de formation qualifiante adaptée aux besoins du marché de l'emploi. Des appels à projets de formation seront organisés selon les procédures d'intervention du FONEA pour renforcer les compétences des jeunes et la qualité de l'offre de formations dans les secteurs porteurs (notamment l'agriculture, le tourisme durable et l'industrie). Des actions de promotion de l'apprentissage et de l'insertion des jeunes ainsi que l'appui direct à des structures de formation qualifiante seront également réalisés.

La troisième composante appuiera la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE). Il s'agira alors principalement d'actions pour accompagner l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi, en ciblant particulièrement les femmes et les NEET, et d'actions d'information et d'orientation sur le marché du travail.

Pour garantir l'accessibilité des services de ces trois structures adaptées aux besoins des jeunes, des femmes et des entreprises, le projet financera également les équipements et la réhabilitation des sièges de la DGFQE, du FONEA et de l'ACPE.

Le déploiement effectif des services sur l'ensemble du territoire sera accompagné par la création de Maisons départementales de l'emploi et de la formation qualifiante (MDEFQ) à Pointe-Noire, Ouesso et Dolisie afin de fédérer en un seul lieu les différents services des trois structures. Des containers aménagés seront mis en place afin de rapprocher les services de l'ACPE des demandeurs d'emploi dans les quartiers moins desservis et les zones rurales.

Un système d'information commun à la DGFQE, au FONEA et à l'ACPE sera également mis en œuvre pour connecter les structures de Brazzaville, Pointe-Noire, Ouesso et Dolisie.

Enfin, des actions de communication, de sensibilisation et de capitalisation, avec une forte perspective de genre, seront également réalisées à la fois à l'échelle nationale et déconcentrée.

## III. Intervenants et mode opératoire

Le MJSECFQE en tant que Maître d'ouvrage (MOA) mettra en place une Cellule internalisée de projet (CIP) chargée de la mise en œuvre et du suivi du projet au sein du ministère. Celle-ci sera composée d'un(e) coordonnateur/coordonnatrice, d'un point focal, d'un(e) chargé(e) de suivi-évaluation et genre du projet, d'un(e) spécialiste en passation de marchés et d'un(e) comptable.

## IV. Attributions et Responsabilités

Sous la supervision directe et opérationnelle du Directeur de Cabinet, Coordonnateur du projet (CP), en charge du pilotage global du projet et du Point focal, responsable de la mise en œuvre, de l'exécution des activités et de l'atteinte des objectifs du projet, avec l'appui de l'Assistance technique à maîtrise d'ouvrage (ATMO), le comptable est chargé de la gestion administrative, comptable et financière du projet. A ce titre, il/elle est chargé(e) de :

- élaborer le budget du projet avec le concours des autres responsables et le soumettre au Coordonnateur via le Point focal pour approbation,
- établir les tableaux de trésorerie du budget,
- contrôler et approuver l'éligibilité des dépenses à effectuer par bon de commande, bon d'achat et par caisse,
- établir les demandes d'approvisionnement des fonds et les chèques y relatifs,
- appliquer toutes les instructions administratives relatives au service comptable,
- assister les auditeurs interne et externe pendant leur mission,
- participer, de concert avec le Coordonnateur et le point focal avec l'appui de l'ATMO, à la mise en œuvre des recommandations des audits et celles des missions de supervision spécifiques à la gestion comptable et financière.

Le comptable devra, en outre, sous la supervision du Point focal et avec l'appui de l'assistance technique à maîtrise d'ouvrage :

- rédiger les rapports financiers du projet,
- établir les plans de trésorerie en centralisant tous les besoins financiers de chaque composante du projet,
- assurer la mise à disposition des fonds selon le Plan de travail et budget annuels (PTBA) du projet,
- effectuer régulièrement les états de rapprochements bancaires et les contrôles de caisse.

Le comptable assume, par ailleurs, les autres tâches suivantes :

- assurer la gestion et la garde des carnets de chèques,
- assurer la tenue de la comptabilité selon les principes généralement admis,
- arrêter les comptes annuels du projet en vue de procéder aux inventaires,
- inviter les auditeurs, en accord avec le Point focal et le Coordonnateur, à la mission de certification des comptes financiers,
- établir les chèques et les ordres de virements au profit des fournisseurs,
- appuyer les responsables des composantes du projet (FONEA, ACPE et DGFQE) dans l'élaboration des besoins en ressources financières pour les soumissions/révisions périodiques du budget, conformément aux exigences des bailleurs,
- participer, en collaboration avec le Point focal et avec l'appui de l'ATMO, à l'élaboration des Plans de travail et budget annuels (PTBA) qui seront soumis à l'AFD pour avis de non objection et au Comité de pilotage (COPIL) pour approbation,
- suivre quotidiennement la tenue des livres comptables du projet et garantir la conformité de chaque dépense au regard du Manuel de procédures administrative, financière et comptable (MPAFC) du projet,
- suivre la mise en œuvre des budgets et en rendre compte à l'autorité hiérarchique. Le cas échéant, faire des recommandations à l'autorité hiérarchique sur les réallocation des fonds à soumettre à l'approbation du Comité de pilotage (COPIL),
- effectuer des rapprochements budgétaires mensuels, trimestriels, semestriels et annuels, et dresser un rapport d'exécution budgétaire pendant les périodes ci-dessous visant à contrôler le budget et les procédures financières,
- assurer le paiement des services, conformément au Manuel de procédures administrative, financière et comptable (MPAFC) du projet,
- superviser la clôture périodique des comptes mensuels et assurer la soumission des données de dépenses de gestion au Point focal et des rapports financiers à l'AFD.

## V. Qualifications

Les qualifications recherchées pour la fonction de comptable du projet Mosala sont les suivantes :

- diplôme universitaire (BAC+3 au minimum) en finances, comptabilité, administration d'entreprises ou tout autre discipline connexe,
- expérience en gestion financière (au moins 5 ans) acquise dans une institution internationale, une Organisation de la société civile (OSC) ou un projet de développement financé par un bailleur de fonds international,
- capacité de gérer les budgets des projets et de suivre les dépenses financières,
- capacité de tenir des communications avec les différentes parties prenantes,
- compétences en informatique, en particulier, maîtrise de toutes les applications du logiciel MS Office et applications de finances spécifiques (Tom2pro, Sage, Odacompta...), – bonne moralité et intégrité.

**VI. Lieu d'affectation** Le lieu de travail du comptable est Brazzaville avec des déplacements à l'intérieur du pays.

## VII. Durée du poste

Le projet Mosala a une durée de 4 ans. Le poste de comptable est initialement établi pour une durée d'une année renouvelable à compter de la signature de son contrat de travail. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé, le contrat sera renouvelé après l'avis de non objection de l'AFD.

## VIII. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- un Curriculum vitae (CV) actualisé et concis,
- une lettre de motivation de la candidature (maximum 2 pages) adressée au Ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE),
- des copies légalisées des diplôme(s) requis, certificats et attestations de formation (l'original ou une copie certifiée sera demandé au cours du processus de sélection),
- des références d'au moins trois (3) personnes physiques ou morales avec adresse électronique et numéros de téléphone de contacts.

## IX. Évaluation annuelle et critères de performance

L'évaluation des performances du Comptable se fera annuellement par le Coordonnateur du projet, sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indicateurs de résultats fixés. Les résultats de cette évaluation seront partagés avec l'AFD et serviront de base au renouvellement du contrat.

## X. Procédure de recrutement

Le processus de recrutement en toutes ses étapes sera intégralement assuré par le Cabinet du Ministre en charge de l'emploi à travers le comité de sélection mis en place à cet effet et conformément à l'accord de financement du projet signé avec l'AFD. Chaque étape principale sera sanctionnée par un rapport qui sera soumis à l'avis de non objection de l'AFD. Le recrutement se déroulera en deux (2) étapes :

- une phase de présélection réalisée sur analyse des dossiers. La présélection sera faite sur la base d'une grille prédéfinie, établie en tenant compte des termes de référence. Seuls les candidats dont le dossier aura été présélectionné seront contactés par le comité de sélection qui fixera la date de l'entretien,
- une phase de sélection finale comportant des tests écrits et un entretien individuel des candidats présélectionnés.

## XI. Lieu de dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature devront parvenir, sous pli anonyme fermé, portant la mention « Candidature au poste de Comptable du projet Mosala » au plus tard le 2023 à 14h00 au secrétariat du Directeur de cabinet du Ministre en charge de l'emploi. Le recrutement se fera selon la procédure compétitive. Les dossiers de candidature non retenus ne seront pas retournés. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux contacts suivants :

Tél : E-mail :

**NB** : L'utilisation du genre masculin dans le présent avis de recrutement a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire. Il désigne autant le genre masculin que le genre féminin. Toute candidature féminine est encouragée.

## Fiche de poste

## RESPONSABLE EN PASSATION DE MARCHÉ DU PROJET MOSALA

## I. Description succincte du projet Mosala

## I.1. Finalité

La finalité du projet est d'accompagner les jeunes congolais et congolaises dans leur parcours d'insertion professionnelle, d'adapter et de couvrir les besoins des employeurs en ressources humaines qualifiées dans les filières clés pour la diversification économique du pays en réduisant les inégalités femmes/hommes en matière d'accès à un emploi de qualité.

## I.2. Objectif général

L'objectif général du projet Mosala est de contribuer à l'autonomisation économique de jeunes en situation de vulnérabilité face au marché du travail à travers la mise en œuvre de politiques actives emploi-formation avec une perspective de genre, et à l'amélioration de la pertinence du dispositif de formation-insertion avec les besoins en compétences du marché du travail.

## I.3. Objectifs spécifiques

En termes d'objectifs spécifiques, le projet Mosala permettra d'accompagner :

- la structuration du système formation-emploi, la politique nationale et les dispositifs du suivi et d'information de l'emploi et de la formation afin d'améliorer l'efficacité des politiques et des programmes visant l'insertion économique des jeunes, avec une perspective de genre,
- la mise en œuvre du dispositif national de formation qualifiante, son déploiement, sa diversification et sa pertinence par rapport au marché de l'emploi avec une perspective de réduction des inégalités hommes-femmes,
- l'opérationnalisation du dispositif d'accompagnement vers l'emploi des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité afin d'améliorer l'insertion professionnelle et la qualité de l'employabilité des jeunes et, particulièrement, des femmes,
- la réduction des inégalités de genre dans l'accès et le maintien dans un emploi décent constituera l'objectif transversal de l'ensemble du projet.

## II. Contenu du projet

Le projet se déclinera selon trois composantes.

Une première consistera en un appui à la structuration et au pilotage du dispositif de la formation qualifiante et de l'emploi. Il s'agira alors d'élaborer une politique nationale de l'emploi et de la formation, d'accompagner sa mise en œuvre et de mettre en place un système d'information sur le marché du travail et la formation au travers d'un observatoire de l'emploi et de la formation qualifiante incluant spécifiquement la question du genre au niveau de la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi (DGFQE) du Ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE).

La deuxième composante appuiera le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA) dans ses activités de mise en œuvre des actions de formation qualifiante adaptée aux besoins du marché de l'emploi. Des appels à projets de formation seront organisés selon les procédures d'intervention du FONEA pour renforcer les compétences des jeunes et la qualité de l'offre de formations dans les secteurs porteurs (notamment l'agriculture, le tourisme durable et l'industrie). Des actions de promotion de l'apprentissage et de l'insertion des jeunes ainsi que l'appui direct à des structures de formation qualifiante seront également réalisés.

La troisième composante appuiera la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE). Il s'agira alors principalement d'actions pour accompagner l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi en ciblant particulièrement les femmes et les NEET, et d'actions d'information et d'orientation sur le marché du travail.

Pour garantir l'accessibilité des services de ces trois structures adaptées aux besoins des jeunes, des femmes et des entreprises, le projet financera également les équipements et la réhabilitation des sièges de la DGFQE, du FONEA et de l'ACPE.

Le déploiement effectif des services sur l'ensemble du territoire sera accompagné par la création de Maisons départementales de l'emploi et de la formation qualifiante (MDEFQ) à Pointe-Noire, Ouesso et Dolisie afin de fédérer en un seul lieu les différents services des trois structures. Des containers aménagés seront mis en place afin de rapprocher les services de l'ACPE des demandeurs d'emploi dans les quartiers moins desservis et les zones rurales.

Un système d'information commun à la DGFQE, au FONEA et à l'ACPE sera également mis en œuvre pour connecter les structures de Brazzaville, Pointe-Noire, Ouesso et Dolisie.

Enfin, des actions de communication, de sensibilisation et de capitalisation, avec une forte perspective de genre, seront également réalisées à la fois à l'échelle nationale et déconcentrée.

## III. Intervenants et mode opératoire

Le MJSECFQE en tant que Maître d'ouvrage (MOA) mettra en place une Cellule internalisée de projet (CIP) chargée de la mise en œuvre et du suivi du projet au sein du ministère. Celle-ci sera composée d'un(e) coordonnateur/coordonnatrice, d'un point focal, d'un(e) chargé(e) de suivi-évaluation et genre du projet, d'un(e) spécialiste en passation de marchés et d'un(e) comptable.

## IV. Attributions et Responsabilités

Sous la supervision directe et opérationnelle du Directeur de Cabinet, Coordonnateur du projet (CP), en charge du pilotage global du projet, et du Point focal, responsable de la mise en œuvre, de l'exécution des activités et de l'atteinte des objectifs du projet, avec l'appui de l'Assistance technique à maîtrise d'ouvrage (ATMO), le responsable en passation de marchés sera chargé de la planification, de la gestion et de la mise en œuvre des règles et procédures de passation des marchés relatifs aux activités du projet Mosala.

A ce titre, il/elle est chargé(e) de :

- élaborer et suivre l'exécution, avec l'appui de l'ATMO, du plan de passation des marchés dans la limite des budgets approuvés pour chaque composante,
- assurer la préparation de l'ensemble des dossiers de passation des marchés (travaux, fournitures et prestations intellectuelles) conformément au code des marchés publics de la République du Congo et ses textes d'application et aux directives des bailleurs,
- veiller à la qualité des documents de passation de marchés préparés,
- organiser et participer aux séances d'ouverture et d'évaluations des appels d'offres,
- veiller à la conformité et à la réception dans les délais, des fournitures, travaux et autre prestations,
- produire mensuellement une situation des marchés et contribuer à l'élaboration des rapports du projet (trimestriel, semestriel et annuel),
- assurer, le cas échéant, le renforcement des capacités en passation de marchés des acteurs impliqués dans le processus de passation et d'exécution des marchés,
- assurer la mise en place et la mise à jour d'un système d'archivage incluant toutes les pièces nécessaires du suivi et de l'exécution des marchés,

- planifier, préparer et coordonner le calendrier d'acquisition de services de consultants, de fournitures et travaux pour chaque sous-composante,
- apporter un appui-conseil, en matière de passation des marchés, à la CIP et à toutes les structures bénéficiaires (DGFQE, FONEA et ACPE) (phases d'ouverture des plis, d'évaluation des offres et de propositions d'attribution du marché),
- élaborer et exécuter un projet de renforcement des capacités en passation des marchés au profit des membres de la CIP et des structures bénéficiaires (DGFQE, FONEA et ACPE),
- élaborer les outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du projet, dont le Plan de passation des marchés (PPM) et sa mise à jour périodique,
- développer les mécanismes de suivi de l'exécution des contrats,
- développer les mécanismes de contrôle, procédures et pratiques nécessaires à l'intégrité du système de passation des marchés,
- s'assurer de l'obtention de l'approbation de l'AFD pour les documents élaborés (Plans de passation des marchés, Termes de référence, Rapports d'évaluation des dossiers, contrats...) conformément aux directives de passation de marchés de l'AFD,
- s'assurer de la prise de mesures idoines pour la signature des marchés dans les délais requis,
- s'assurer de l'identification des sources de retard et des problèmes dans le processus de passation et d'exécution des marchés afin de proposer des solutions de rectification,
- s'assurer de l'examen de toute correspondance départ concernant la passation des marchés afin de garantir que le courrier a reçu le traitement adéquat dans le parfait respect des règles,
- s'assurer de la revue qualité interne des réponses à adresser suite à des réclamations de soumissionnaires afin de garantir que la réponse est conforme aux dispositions des textes et qu'elle répond aux questions/problèmes soulevés par le plaignant,
- d'assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de transfert de compétence à travers la formation et le renforcement de capacités en passation des marchés de tous les acteurs publics impliqués dans la mise en œuvre du projet,
- d'assurer toutes autres tâches en lien avec la fonction.

## V. Qualifications

Pour être éligibles, les candidats doivent :

- être titulaire d'un diplôme de BAC+4 en administration publique, en droit, en économie, en gestion ou tout autre diplôme équivalent,
- avoir une expérience professionnelle de 5 ans minimum dont 3 ans au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité de spécialiste en passation des marchés,
- avoir une excellente connaissance des pratiques de passation des marchés en générale et des règles et procédures de passation des marchés des institutions de développement : Banque africaine de développement (BAD), Banque mondiale (BM), FIDA, UE et AFD, aussi bien que du cycle de projet,
- avoir une très bonne connaissance du français parlé et écrit,
- avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation de marchés publics,
- avoir une bonne connaissance du code des marchés publics et des textes en vigueur en République du Congo,
- avoir une connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, internet Explorer et autres outils de communication),
- avoir une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe.

## VI. Lieu d'affectation

Le poste de responsable en passation de marchés du projet Mosala est basé à Brazzaville avec des déplacements à l'intérieur du pays.

## VII. Durée

Le poste de Responsable en passation de marchés a une durée de 4 ans et il est initialement établi pour une durée d'une année renouvelable, à compter de la signature de son contrat de travail. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé, le contrat sera renouvelé après l'avis de non objection de l'AFD.

## VIII. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- un Curriculum vitae (CV) actualisé et concis,
- une lettre de motivation de la candidature (maximum 2 pages) adressée au Ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE),
- des copies légalisées des diplôme(s) requis, certificats et attestations de formation (l'original ou une copie certifiée sera demandé au cours du processus de sélection),
- des références d'au moins trois (3) personnes physiques ou morales avec adresse électronique et numéros de téléphone de contacts.

## IX. Évaluation annuelle et critères de performance

L'évaluation des performances du Responsable en passation des Marchés se fera annuellement par le Coordonnateur du projet, sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indicateurs de résultats fixés. Les résultats de cette évaluation seront partagés avec l'AFD et serviront de base au renouvellement du contrat.

## X. Procédure de recrutement

Le processus de recrutement en toutes ses étapes sera intégralement assuré par le Cabinet du Ministre en charge de l'emploi à travers le comité de sélection mis en place à cet effet et conformément à l'accord de financement du projet signé avec l'AFD. Chaque étape principale sera sanctionnée par un rapport qui sera soumis à l'avis de non objection de l'AFD. Le recrutement se déroulera en deux (2) étapes :

- une phase de présélection réalisée sur analyse des dossiers. La présélection sera faite sur la base d'une grille prédéfinie, établie en tenant compte des termes de référence. Seuls les candidats dont le dossier aura été présélectionné seront contactés par le comité de sélection qui fixera la date de l'entretien,
- une phase de sélection finale comportant des tests écrits et un entretien individuel des candidats présélectionnés.

## XI. Lieu de dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature devront parvenir, sous plis anonyme fermé, portant la mention « Candidature au poste de Responsable en passation des marchés du projet Mosala » au plus tard le 2023 à 14h00 au secrétariat du Directeur de cabinet du Ministre en charge de l'emploi. Le recrutement se fera selon la procédure compétitive. Les dossiers de candidature non retenus ne seront pas retournés. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux contacts suivants :

Tél : E-mail :

**NB** : L'utilisation du genre masculin dans le présent avis de recrutement a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire. Il désigne autant le genre masculin que le genre féminin. Toute candidature féminine est encouragée.



## Fiche de poste

## RESPONSABLE DE SUIVI-ÉVALUATION ET GENRE DU PROJET MOSALA

## I. Description succincte du projet Mosala

## I.1. Finalité

La finalité du projet est d'accompagner les jeunes congolais et congolaises dans leur parcours d'insertion professionnelle, d'adapter et de couvrir les besoins des employeurs en ressources humaines qualifiées dans les filières clés pour la diversification économique du pays, en réduisant les inégalités femmes/hommes en matière d'accès à un emploi de qualité.

## I.2. Objectif général

L'objectif général du projet Mosala est de contribuer à l'autonomisation économique de jeunes en situation de vulnérabilité face au marché du travail à travers la mise en œuvre de politiques actives emploi-formation avec une perspective de genre, et à l'amélioration de la pertinence du dispositif de formation-insertion avec les besoins en compétences du marché du travail.

## I.3. Objectifs spécifiques

En termes d'objectifs spécifiques, le projet Mosala permettra d'accompagner :

- la structuration du système formation-emploi, la politique nationale et les dispositifs du suivi et d'information de l'emploi et de la formation afin d'améliorer l'efficacité des politiques et des programmes visant l'insertion économique des jeunes, avec une perspective de genre,
- la mise en œuvre du dispositif national de formation qualifiante, son déploiement, sa diversification et sa pertinence par rapport au marché de l'emploi avec une perspective de réduction des inégalités hommes-femmes,
- l'opérationnalisation du dispositif d'accompagnement vers l'emploi des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité afin d'améliorer l'insertion professionnelle et la qualité de l'employabilité des jeunes et particulièrement des femmes,
- la réduction des inégalités de genre dans l'accès et le maintien dans un emploi décent constituera l'objectif transversal de l'ensemble du projet.

## II. Contenu du projet

Le projet se déclinera selon trois composantes.

Une première consistera en un appui à la structuration et au pilotage du dispositif de la formation qualifiante et de l'emploi. Il s'agira alors d'élaborer une politique nationale de l'emploi et de la formation, d'accompagner sa mise en œuvre et de mettre en place un système d'information sur le marché du travail et la formation au travers d'un observatoire de l'emploi et de la formation qualifiante incluant spécifiquement la question du genre au niveau de la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi (DGFQE) du Ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE).

La deuxième composante appuiera le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA) dans ses activités de mise en œuvre des actions de formation qualifiante adaptée aux besoins du marché de l'emploi. Des appels à projets de formation seront organisés selon les procédures d'intervention du FONEA pour renforcer les compétences des jeunes et la qualité de l'offre de formations dans les secteurs porteurs (notamment l'agriculture, le tourisme durable et l'industrie). Des actions de promotion de l'apprentissage et de l'insertion des jeunes ainsi que l'appui direct à des structures de formation qualifiante seront également réalisés.

La troisième composante appuiera la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE). Il s'agira alors principalement d'actions pour accompagner l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi, en ciblant particulièrement les femmes et les NEET, et d'actions d'information et d'orientation sur le marché du travail.

Pour garantir l'accessibilité des services de ces trois structures adaptées aux besoins des jeunes, des femmes et des entreprises, le projet financera également les équipements et la réhabilitation des sièges de la DGFQE, du FONEA et de l'ACPE.

Le déploiement effectif des services sur l'ensemble du territoire sera accompagné par la création de Maisons départementales de l'emploi et de la formation qualifiante (MDEFQ) à Pointe-Noire, Ouesso et Dolisie afin de fédérer en un seul lieu les différents services des trois structures. Des containers aménagés seront mis en place afin de rapprocher les services de l'ACPE des demandeurs d'emploi dans les quartiers moins desservis et les zones rurales.

Un système d'information commun à la DGFQE, au FONEA et à l'ACPE sera également mis en œuvre pour connecter les structures de Brazzaville, Pointe-Noire, Ouesso et Dolisie.

Enfin, des actions de communication, de sensibilisation et de capitalisation, avec une forte perspective de genre, seront également réalisées à la fois à l'échelle nationale et déconcentrée.

## III. Intervenants et mode opératoire

Le MJSECFQE en tant que Maître d'ouvrage (MOA) mettra en place une Cellule internalisée de projet (CIP) chargée de la mise en œuvre et du suivi du projet au sein du ministère. Celle-ci sera composée d'un(e) coordonnateur/coordonnatrice, d'un point focal, d'un(e) chargé(e) de suivi-évaluation du projet avec des compétences genre, d'un(e) spécialiste en passation de marchés et d'un(e) comptable.

## IV. Attributions et Responsabilités

Sous la supervision directe et opérationnelle du Directeur de Cabinet du ministère, Coordonnateur du projet (CP), en charge du pilotage global du projet, et du Point focal, responsable de la mise en œuvre, de l'exécution des activités et de l'atteinte des objectifs du projet Mosala, avec l'appui de l'Assistance technique à maîtrise d'ouvrage (ATMO), le responsable suivi-évaluation et du genre sera chargé de développer et coordonner le système de suivi-évaluation du projet Mosala. Il/Elle s'assurera de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation systématique et efficace des informations de suivi-évaluation issues du projet Mosala. Il/elle devra également s'assurer de la prise en compte transversale du genre dans les activités du projet.

A ce titre, il / elle devra :

- élaborer la matrice de suivi-évaluation du projet,
- élaborer le manuel de suivi-évaluation du projet,
- assurer la documentation des indicateurs,
- assurer la collecte des données, leur traitement et le suivi des recommandations de base pour le suivi des activités du projet,
- élaborer le plan de suivi-évaluation du projet et en assurer l'opérationnalisation,
- élaborer à l'attention du Coordonnateur et du Point focal du projet des rapports périodiques assortis de propositions consécutives sur l'état d'exécution des Plans de travail et de budgets annuels (PTBA) du projet,

- veiller à la réalisation à bonne date des évaluations prévues dans le plan de suivi-évaluation du projet et veiller à la mise en œuvre de leurs recommandations,
- suivre l'évolution des directives des bailleurs de fonds dans le domaine du suivi-évaluation et actualiser les outils du projet en conséquence,
- préparer les Termes de référence (TDR) des consultants et des activités portant sur le suivi-évaluation,
- participer à la sélection des consultants dans le domaine du suivi-évaluation,
- organiser et animer des sessions de formation de mise à niveau des acteurs,
- coordonner la documentation du projet, la sauvegarde périodique des fichiers, la diffusion des résultats et la gestion du système d'information du projet en collaboration avec les membres de la CIP et avec l'appui de l'ATMO,
- organiser la collecte des données quantitatives et qualitatives, aux différentes phases du projet selon le cadre logique et les indicateurs prédéfinis,
- superviser et finaliser les outils d'évaluation des activités et outputs mis à la disposition des partenaires et consultants,
- mettre en place, coordonner la mise en œuvre et améliorer le dispositif de suivi-évaluation après identification des difficultés rencontrées,
- superviser la bonne exécution du PTBA du projet et évaluer sa performance en collaboration avec la CIP et avec l'appui de l'ATMO,
- participer à l'évaluation des besoins et au renforcement des capacités en matière de suivi-évaluation du personnel et des partenaires de mise en œuvre du projet,
- assurer la consolidation des rapports d'activités trimestriels, semestriels et annuels des composantes du projet,
- contribuer à l'élaboration budgétaire et au reporting financier du projet,
- contribuer à l'intégration dans le projet des aspects du genre,
- définir, en collaboration avec la CIP et avec l'appui de l'ATMO, la stratégie d'intégration du genre et veiller au compte-rendu de sa mise en œuvre.

## V. Qualifications

Les qualifications recherchées pour la fonction de suivi-évaluation et genre du projet Mosala sont les suivantes :

- diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Bac + 4 en sciences sociales, économiques, politiques, gestion de projets de développement, statistique ou tout autre discipline connexe,
- expérience professionnelle solide dans la gestion de projets au sein d'une institution internationale de développement,
- expérience réussie dans l'exercice de la responsabilité de suivi-évaluation de projets (au moins 5 ans),
- bonne connaissance des procédures de l'AFD et de l'Union européenne (UE),
- bonne connaissance des questions genre,
- fortes capacités de communication, d'analyse, de synthèse, d'écoute, rédactionnelles, relationnelles et organisationnelles,
- rigueur, précision et respect des délais, – autonomie et fortes capacités d'initiative.

## VI. Lieu d'affectation

Le poste de responsable de suivi-évaluation et genre est basé à Brazzaville avec des déplacements à l'intérieur du pays.

## VII. Durée

Le projet Mosala a une durée de 4 ans. Le poste de responsable de suivi-évaluation et genre est initialement établi pour une durée d'une année renouvelable, à compter de la signature de son contrat de travail. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé, le contrat sera renouvelé après l'avis de non objection de l'AFD.

## VIII. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- un Curriculum vitae (CV) actualisé et concis,
- une lettre de motivation de la candidature (maximum 2 pages) adressée au Ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE),
- des copies légalisées des diplôme(s) requis, certificats et attestations de formation (l'original ou une copie certifiée sera demandé au cours du processus de sélection),
- des références d'au moins trois (3) personnes physiques ou morales avec adresse électronique et numéros de téléphone de contacts.

## IX. Évaluation annuelle et critères de performance

L'évaluation des performances du Responsable en suivi-évaluation et genre se fera annuellement par le Coordonnateur du projet sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indicateurs de résultats fixés. Les résultats de cette évaluation seront partagés avec l'AFD et serviront de base au renouvellement du contrat.

## X. Procédure de recrutement

Le processus de recrutement en toutes ses étapes sera intégralement assuré par le Cabinet du Ministre en charge de l'emploi à travers le comité de sélection mis en place à cet effet et conformément à l'accord de financement du projet signé avec l'AFD. Chaque étape principale sera sanctionnée par un rapport qui sera soumis à l'avis de non objection de l'AFD. Le recrutement se déroulera en deux (2) étapes :

- une phase de présélection réalisée sur analyse des dossiers. La présélection sera faite sur la base d'une grille prédéfinie, établie en tenant compte des termes de référence. Seuls les candidats dont le dossier aura été présélectionné seront contactés par le comité de sélection qui fixera la date de l'entretien,
- une phase de sélection finale comportant des tests écrits et un entretien individuel des candidats présélectionnés.

## XI. Lieu de dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature devront parvenir, sous pli anonyme fermé, portant la mention « **Candidature au poste de Responsable en suivi-évaluation et genre du projet Mosala** » au plus tard le 2023 à

14h00 au secrétariat du Directeur de cabinet du Ministre en charge de l'emploi. Le recrutement se fera selon la procédure compétitive. Les dossiers de candidature non retenus ne seront pas retournés. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux contacts suivants :

Tél : E-mail :

**NB** : L'utilisation du genre masculin dans le présent avis de recrutement a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire. Il désigne autant le genre masculin que le genre féminin. Toute candidature féminine est encouragée.



Ouenzé 3

## ROMI OYO PRÔNE LA PROXIMITÉ, LA MORALE ET LA RESPONSABILITÉ DES JEUNES

**Face à un échantillon représentatif des populations et des composantes socio-professionnelles des différents quartiers de la troisième circonscription électorale de Ouenzé, le député Romi Oyo a rendu compte des travaux de la troisième session ordinaire de l'assemblée nationale tenue du 3 juin au 12 août 2023. Entouré de quelques collègues députés parmi lesquels Auguste Ngambélé, Obam Ondon et Henri Zoniaba, il a aussi échangé avec ses interlocuteurs sur les problèmes saillants des quartiers dont la poursuite de la gestion des victimes des explosions du 4 mars 2012.**

L'insécurité générée par le phénomène bébés noirs et kuluna, la débâcle perpétuelle des Diabes-Rouges football dans les différentes compétitions régionales, continentales et internationales ; la prise en charge des victimes des explosions du régiment blindé ; la poursuite et les modalités du dédommagement de ceux qui ont perdu leurs maisons d'habitation, de commerces, des cabinets médicaux, des écoles privées et autres propriétés ont été au menu des échanges. Le statut réel des terres congolaises concédées pour exploitation au Rwanda a été également évoqué par la population de sa circonscription électorale au cours de la descente parlementaire du député Romi Oyo. Pour tout dire, il y avait des faits réels et d'autres qui relevaient de purs fantasmes. A toutes ces



Lé député Romi Oyo et certains de ses collègues

questions, le député a donné des éléments de réponses qui ont convaincu ses mandants. En guise d'illustration, à la question d'un chef de quartier qui a dit : « nous ne voulons pas être séquestrés par les Rwandais en leur donnant nos terres. On sait

ce qu'ils ont fait en RDC qui les avait pourtant bien accueillis ». A cette question qui revient comme un leitmotiv, le député a indiqué que ces espaces ont été accordés en bonne et due forme, pour une période bien définie, par la République aux

entités originaires du Rwanda, pour diverses activités économiques. Cette cession qui est bien encadrée par des textes juridiques, ne pose par conséquent aucun problème.

Réagissant aux propos de leur député, un mandant a déclaré : « j'ai compris que les activités qui vont y être menées seront profitables aux Congolais et au Congo. J'ai compris aussi que ces terres contrairement à ce que nous avons entendu dans les quartiers ne sont pas données pour l'éternité aux Rwandais, mais concédées pour un temps. Elles restent congolaises ».

Parlant des victimes du drame de Mpila, le chef du quartier 56, zone 753 avait apostrophé le député en ces termes : « cela fait bientôt douze ans que nous vivons dans des conditions extrêmement difficiles. Vous êtes sans ignorer que nos maisons ont été ravagées par les explosions du 4 mars 2012. Qu'est-ce que le gouvernement a prévu pour la reconstruction de nos habitations ».

A une question simple et claire, une réponse aussi claire. C'est pourquoi, le député Romi Oyo

sans se perdre en conjectures, a rassuré le chef de quartier 56 en ces termes : « le gouvernement en a conscience. Mais, il était bloqué par le manque de ressources dû à la crise économique qui sévit depuis 2014. Une ligne budgétaire assez conséquente a été inscrite au budget de l'Etat exercice 2023, pour amorcer les réparations et ou les reconstructions ». L'insécurité s'est invitée dans les échanges à bâtons-rompus entre le député Romi Oyo et ses mandants. Ses électeurs pensent que l'école et la jeunesse sont détruites hypothéquant ainsi l'avenir des enfants. A cette question, il a répondu clairement que les responsabilités sont partagées entre les parents et le gouvernement. « La responsabilité des parents est aussi engagée au lieu d'incriminer toujours l'Etat. L'insécurité est créée par nos enfants qui sont pourtant sous la protection des parents. Pour mettre un terme à ce phénomène, il faut aider la police à mettre hors d'état de nuire tous les hors-la-loi ».

Inculquer les bonnes mœurs à la jeunesse peut aider à résoudre le problème, a déclaré en substance le député qui s'est dit d'ailleurs disposé à apporter sa contribution pour accompagner les jeunes porteurs de projets.

Marlène Samba

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS,  
DE L'EDUCATION CIVIQUE, DE LA FORMATION  
QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI

CABINET

N° 2124/MJSECFQE/CAB-MOSALA

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité — Travail — Progrès

### PROJET EMPLOI-FORMATION « MOSALA »

#### « AVIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE LA CELLULE INTERNALISEE DE PROJET »

1. La République du Congo a obtenu un financement de l'Agence française de développement (AFD) et une délégation de fonds de l'Union européenne (UE) pour la mise en oeuvre du Projet Emploi-Formation dénommé « MOSALA ». Ce projet se déroulera sur une période de 4 ans.

2. L'objectif global de ce projet est de contribuer à l'autonomisation économique de jeunes en situation de vulnérabilité face au marché de l'emploi à travers la mise en oeuvre de politiques actives emploi-formation, avec une perspective de genre, et l'amélioration de la pertinence du dispositif de formation-insertion avec les besoins en compétences du marché de l'emploi dans les secteurs clés du Plan national de développement (PND) 2022-2026.

A ce titre, le projet comporte trois composantes

**Composante 1 : Appui à la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi (DGFQE)**

**Volet 1 :** Elaboration, validation et mise oeuvre de la Politique nationale de l'emploi et de la formation (PNEF).

**Volet 2 :** Mise en place d'un observatoire de l'emploi et de la formation qualifiante incluant spécifiquement la question du genre.

**Composante 2 : Appui au Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA)**

**Volet 1 :** Mise en oeuvre des actions de formations qualifiantes adaptées aux besoins du marché de l'emploi.

**Volet 2 :** Appels à projet de formation pour le renforcer les compétences des jeunes et la qualité de l'offre de formations dans les secteurs porteurs.

**Volet 3 :** Activités de promotion de l'apprentissage, de l'employabilité et du renforcement des structures de formation qualifiante.

**Composante 3 : Appui à l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE)**

**Volet 1 :** Mise en oeuvre des dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi, en ciblant particulièrement les femmes et les NEET.

**Volet 2 :** Actions d'information et d'orientation sur le marché de l'emploi.

3. Le Maître d'ouvrage, le Ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE), mettra en place une Cellule internalisée du projet (CIP) chargée de la mise en oeuvre et du suivi du projet MOSALA au sein du ministère.

Le présent Avis de recrutement est lancé pour les postes suivants

- un point focal ;
- un(e) spécialiste en passation de marchés ;
- un(e) chargé(e) de suivi-évaluation du projet avec compétences en matière de Genre ;
- un(e) comptable.

4. Les dossiers de candidature comprenant

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae ;
- des copies certifiées des diplômes requis ou tout autre document justifiant de la formation ou la qualification
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience antérieure
- des références d'au moins trois (3) personnes physiques ou morales avec adresse électronique et numéros de téléphone de contacts. doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique au plus tard le lundi 09 octobre 2023 à 14h en précisant les mentions suivantes sur le pli - à l'attention du Ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE) ;
- projet MOSALA ;
- candidature au poste de : (préciser le poste pour lequel la candidature est adressée)
- ouvrir uniquement au cours de la session d'ouverture et d'analyse des candidatures.

Adresse : **Cabinet du Ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (derrière le stade Massambat Debat)**

5. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au Cabinet du MJSECFQE, tous les jours ouvrables de 9h00 à 14h00.

Fait à Brazzaville, le 18 septembre 2023

Le Directeur de Cabinet  
Charles MAKAYA DIT MACKAIL



Lutte contre les antivaleurs

## LA HALC, TROIS ANS APRÈS, QUEL BILAN ?

**Dans le cadre de la lutte contre les antivaleurs, le gouvernement avait créé une institution dénommée la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption (HALC) et sa gestion avait été confiée à monsieur Ollita Ondongo Emmanuel qu'entourent 35 membres. Créée par décret présidentiel en décembre 2019, cette institution totalise aujourd'hui trois ans d'exercice. A l'heure du bilan à mi-parcours, les résultats sont diversement appréciés. Pour les uns, le bilan à mi-parcours de la HALC est globalement négatif, tandis que d'autres pensent qu'il lui faut encore du temps, d'autant plus qu'on ne peut pas éradiquer la corruption au Congo en un temps record.**

En effet, créée par décret n°2019-391 du 28 décembre 2019, la HALC est une autorité administrative indépendante jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle a entre autres missions, la prévention et la lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées. Trois ans après, les prestations de la Haute autorité de lutte contre la corruption sont passées au crible par les Congolais. Depuis son installation, cette institution passe le plus clair de son temps, à dénoncer qu'à agir. Il n'y a pas longtemps, le président de la HALC Emmanuel Ollita Ondongo, mettant à profit son séjour à Dolisie, avait décrié la chute libre et prolongée des recettes de l'Etat au niveau des services des douanes, des impôts et bien d'autres. Selon lui, cette chute constitue un

grand manque à gagner pour les caisses de l'Etat. Dans cette même lancée, il avait promis de ramener de l'ordre dans ce département. Il avait lancé un appel à tous ceux qui aiment le Niari de se ranger derrière la HALC, pour dénoncer les antivaleurs constatées, aux fins de développer ce département. A la lumière de cette déclaration du président de la HALC, on comprend avec aisance que les antivaleurs ont encore de beaux jours devant elles. Ils sont nombreux ces Congolais qui pensent que la HALC n'est pas à la hauteur de sa tâche. Pourtant, la HALC dispose de tous les outils nécessaires. Malheureusement, elle n'en fait pas bon usage. Cette structure a déjà reçu dans ce cadre le quitus du chef de l'Etat et du parlement. Ce qui revient à dire qu'il peut passer à l'acte. D'ailleurs, le président déclarait à cet effet



Ollita Ondongo Emmanuel  
Président de la HALC

: « en parlant de la rupture en 2016, j'invitais à la dénonciation et à la cessation avec les antivaleurs qui constituent un véritable frein à la marche vers le développement. Très vite, ce mot d'ordre a été tourné en dérision, même à des niveaux responsables. Aujourd'hui, rupture serait synonyme de crise. Près de deux ans après l'énoncé de cette directive, je réitère mes propos, pour dire que la rupture concerne la lutte contre les antivaleurs, c'est la

primauté du droit et de la justice sur l'arbitraire et l'impunité ». Comme on le voit, la volonté du président de la République sur la question est suffisamment claire et ne souffre d'aucune ambiguïté.

A deux ans de la fin du mandat, la HALC se cherche encore un chemin, alors qu'il est pourtant bien balisé par le président de la République. Dans l'opinion, si les uns affirment qu'il faut encourager la HALC quand on sait qu'on ne peut pas éradiquer la corruption en un quart de tour, d'autres ne retiennent de son action que des constats, des plaintes, la sensibilisation de la population, la pédagogie, les voyages et les carnivals, comme si les Congolais ne connaissent pas assez la HALC. La population congolaise exige des faits et non des mots, comme le fait actuellement la HALC. Il est de notoriété publique que les dossiers ne font nullement défaut. Le président de la HALC l'a d'ailleurs dit avec éloquence dans la communication qu'il a faite à Dolisie.

En tout état de cause, certains Congolais jugent sévèrement la HALC qu'ils qualifient d'hésitante. Pour ces Congolais, la HALC a des mains liées et présente un bilan à mi-parcours globalement négatif. Ils renchérissent que la HALC

passé plus de temps dans les voyages aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, comme si cela figurait parmi ses missions premières.

Réponse du berger à la bergère, des sources proches de la HALC affirment plutôt qu'il s'agit d'un procès d'intention. La HALC a déjà diligenté plusieurs enquêtes. Mais celles-ci obéissent à des procédures. Il y a des étapes qu'il faut franchir au préalable, après avoir diligenté une enquête. Et cela peut prendre du temps. Au nombre de ces étapes figure en bonne place, celle qu'on appelle le respect du contradictoire. Après quoi, il faut une réunion de délibération au cours de laquelle, des décisions peuvent être prises. Des mêmes sources précisent en outre que les pouvoirs de la HALC s'arrêtent là où commencent ceux dévolus aux autorités judiciaires. La HALC n'est nullement compétente pour sanctionner. Ces mêmes sources mettent au défi quiconque a déjà déposé un dossier à la HALC pour corruption ou des faits assimilés et qui est resté sans suite. Répondant à ceux qui disent que la HALC passe son temps dans la sensibilisation, une source bien informée indique que la sensibilisation intègre bel et bien les missions de la HALC.

Patrick Yandza

## UN PARTENAIRE DE POIDS POUR LA HAUTE AUTORITÉ

**La recherche de l'efficacité de la Haute autorité de lutte contre la corruption (HalC) a marqué un tournant le 18 septembre 2023. C'est en effet ce jour, que son président, Emmanuel Ollita Ondongo et le vice-président du conseil international pour la transmission intellectuelle (Citi) Pierre Stanley Pereno ont formalisé, par leurs signatures, le cadre formel d'une coopération multiforme, mutuellement bénéfique. Signée pour une année renouvelable, cette convention prévoit que le Citi fera ses meilleurs efforts pour mobiliser ses ressources internes et solliciter celles de ses partenaires et organisations auprès desquelles il intervient, Conseil de l'Europe, le Greco, l'Onu, l'Unesco, l'Omi, en vue de proposer à la Halc un programme de développement de ses activités et d'optimisation de ses actions.**

Cette option concerne, « la prévention et la lutte contre la corruption ; la sensibilisation de l'opinion publique et des acteurs sociaux ainsi que la promotion de la lutte contre la corruption ; la garantie de l'indépendance et de l'autonomie des personnes chargées de la lutte contre la corruption ; la modernisation du droit des affaires et la lutte contre la criminalité organisée et de l'action de l'administration publique ».

Le développement de la coopération internationale en matière de lutte contre la corruption ; la promotion des travaux de recherche sur la corruption sont aussi concernés. Par ailleurs, la Halc « dispose d'un droit de voir sa dénomination et son logo mentionnés et/ou affichés comme partenaire du Citi sur tous supports de communica-



Echange de parapheurs entre les deux signataires

tion et dans toute communication orale intervenant dans le cadre de tous événements du Citi accessibles au public,

à d'autres partenaires du Citi ou dans le cadre de toute publication du Citi, notamment articles, communiqués de presse,

newsletters, flyers à destination du public ou d'autres partenaires du Citi ».

Cette convention est élargie au

programme de formation qui sera proposé par le Citi, puis arrêté d'un commun accord, d'ici au 1<sup>er</sup> décembre 2023. En plus, la Halc dispose du droit de recevoir une invitation officielle du Citi à chaque événement ; les deux parties travailleront ensemble à l'élaboration d'un document détaillé définissant un plan annuel de collaboration.

Par cet accord, la Halc rêve de donner un peu plus d'envergure à son action et donner du poids à son nom, au niveau international. Ce partenariat, selon les termes du président de la Halc, « permettra aux deux institutions de disposer d'une plateforme d'échanges, d'expérience et de coopération multiforme dans divers domaines ». De son côté, le vice-président du Citi, réitère l'engagement de son institution, « d'accompagner la Halc, en fonction de ses aspirations et besoins dans un espace de fraternité ».

Ernest Otsouanga



Lutte contre le paludisme

## UN LOGICIEL POUR UNE COMPTABILITÉ DE QUALITÉ

**Les agents du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) ont été formés pendant 10 jours sur le logiciel TOMPRO. Au cours de cet atelier animé par la société Tomate, ces derniers ont en outre renforcé leurs capacités sur la gestion de transparence pour une comptabilité de qualité. Cette formation a été co-organisée par Catholic relief service (CRS) et le Fonds mondial représenté respectivement par le docteur Antoine Loussambou et le docteur Denis Ako-ARRE.**



Des pistes de solutions pour éradiquer le paludisme

Le logiciel Tompro sera financé par le Fonds mondial à savoir PNLT,

PNLS et PNLP. Il vient remplacer le logiciel Excel et permettra d'améliorer la traçabilité

des écritures comptables et les états du Fonds mondial. Selon le docteur Antoine Lous-

sambou, directeur du PNLP, le logiciel Tompro permet également de produire de manière automatique les outils comptables tels que les attestations des parents, les bons d'entrée en banque et à la caisse. Clôturant les travaux de cet atelier, le Dr Antoine Loussambou a sollicité l'implication dans un proche avenir des deux autres modules de la société Tomate, à savoir Tomapaie et Tomarche pour la gestion des achats. S'agissant de l'importance de la formation, le directeur du projet Fonds mondial Denis Ako-ARRE a indiqué que cette formation vise à aider le PNLP à répondre aux normes opérationnelles du Fonds mondial dans les domaines de la gouvernance, des finances, de la chaîne d'approvisionnement et du suivi et évaluation. Pour lui, les efforts du PNLP vont accroître sa capacité opérationnelle. Ils sont soutenus par un ensemble HPI qui comprend à la fois une évaluation complète, un plan d'action et un suivi. Le plan d'action comprend une formation professionnelle pour améliorer les compétences et les connaissances. Une

assistance technique et un accompagnement soutiendront les changements provoqués par HPI, ainsi que le transfert progressif des ressources et des responsabilités vers le PNLP.

Cet atelier de renforcement de capacités des agents du PNLP permettra à cette structure de devenir le bénéficiaire principal du Fonds mondial de lutte contre le paludisme. Il va aussi faciliter le transfert de la gestion du prix du Fonds mondial au PNLP. Le CRS a développé un programme complet de renforcement des capacités, appelé High Performing Implementers ou HPI.

Par ailleurs, le CRS continuera à soutenir le PNLP et les peuples congolais afin d'éliminer le paludisme dans un très proche.

Notons que le logiciel Tompro est une plateforme de comptabilité en ligne approuvée par le Fonds mondial, en vue d'améliorer l'efficacité, l'exactitude et la rapidité des rapports sur les finances du programme.

**Dim-Martie Mizère**

Initiative

## LE PROJET «YÉKOLA» VA FORMER DES JEUNES SANS EMPLOIS

**La maison JR technologie, avec l'appui du ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, a lancé le mardi 19 septembre 2023 à Brazzaville, l'opération de recrutement des jeunes diplômés sans emplois et ceux n'ayant aucune qualification professionnelle. Cette opération consiste à renforcer les capacités des jeunes à l'employabilité et à l'apprentissage des métiers. Le lancement de cette formation a connu la présence de plusieurs autorités, en l'occurrence, Bernard Batantou, administrateur maire de l'arrondissement 4 Mougali.**

Le projet Yékola qui est à sa première édition, entend faire un tour complet de la ville de Brazzaville et des autres départements du Congo pour détecter et apprendre aux jeunes qui le désirent des métiers inscrits dans le catalogue de l'établissement. Pendant cette formation qui a débuté le 19 septembre et prendra fin le 3 octobre 2023, le projet va procéder aux recrutements des jeunes diplômés sans emplois. Chaque apprenant qui souhaiterait s'inscrire devra se munir de deux rames de papier. Les filières de formations sont entre autres, la conduite, la pâtisserie, le garnissage de fauteuils et la menuiserie. A cela s'ajoutent, les métiers numériques, notamment, le web, le montage vidéo et bien d'autres.

Pour l'initiateur de la maison JR et le dirigeant de ce projet Jude Ngassoula Kamvouatou, cette formation est une façon de résorber le chômage et sortir les jeunes de la délinquance en leur offrant un emploi. Pour l'initiateur, « 1200 apprenants seront formés par arrondissement. Ce sont donc beaucoup de formations que nous organiserons au profit des jeunes. A la fin de la formation, l'Etat prendra le relais en les plaçant dans des centres spécialisés », a indiqué Jude Ngassoula Kamvouatou.

Poursuivant ses propos, le promoteur du projet, a ajouté que le mobile de ces formations est d'aider les jeunes à vaincre l'oisiveté. Car a-t-il dit : « L'idée c'est d'aider les jeunes qui sont oisifs. Aujourd'hui, nous connaissons le phénomène

bébés noirs ou koulounas qui résulte de l'oisiveté. Au lieu de faire de longues études, ils peuvent apprendre des métiers qualifiants qui les inséreront dans les domaines professionnels ».

De son côté, l'administrateur maire de Mougali a salué les objectifs de ce projet qui est destiné à éradiquer le chômage dans les grandes villes du Congo. En guise d'encouragement, le maire a mis à la

disposition un espace au sein de la mairie qui leur servira de salle d'apprentissage.

Signalons que JR technologie fait partie de l'Association des artisans de Loutassi, impliquée dans la formation des enfants en conflits avec la loi que préside Ghislaine Cheraline Matondo. « Si nous avons été associés à ce projet, c'est parce que JR technologie est au sein de notre association. Il y a quelques semaines, nous

avons lancé le projet « Un jeune, un emploi ». Ensemble, nous accompagnons les jeunes par les formations mises à leur disposition. Le haut-commissariat à la justice restaurative est parmi les partenaires clefs, au même titre que le ministère de la Formation Qualifiante », a déclaré Ghislaine Matondo, présidente de l'Association des artisans de Loutassi.

**D.M.M.**

**1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.**

**G'BOX SERVICES**  
**Une Nouvelle équipe qui vous offre :**

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOS METIERS**

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

**NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU**  
+ De 14 agences dans tout le territoire national

**NEW FORMULA POWERED BY SAP Business One**

**Service Clients :**  
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.  
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassa' en face du Centre Culturel Français.  
Contact 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net  
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires








Conseil national de l'enseignement général

## DES RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LES RENDEMENTS SCOLAIRES

**L'édition 2023 du Conseil national de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, tenue du 13 au 16 septembre 2023 à Brazzaville, a mis en valeur seize pistes de solutions pour une école de qualité. Encore faut-il que ces bonnes intentions, soient prises au sérieux par le gouvernement pour produire les effets attendus.**

La résurrection des bourses scolaires dans les collèges et les lycées, figure parmi les seize nouvelles recommandations des conseillers. Selon les participants, ces pistes pourront améliorer les prestations des enseignants. Cependant, il va de soi qu'entre la prise des recommandations et leur concrétisation, il faut une étude préalable. On parle par exemple de la définition ou de la détermination des critères d'attribution des bourses, leurs natures et leurs montants selon qu'on est au secondaire premier degré ou au lycée ; s'il faut se limiter aux établissements publics d'enseignement général ou étendre la mesure au secteur privé.

L'équipement des laboratoires du secondaire, la poursuite de la formation continue des enseignants et des directeurs des études ; l'augmentation des quotas de recrutement du personnel enseignant et administratif, figurent parmi les propositions visant entre autres la résolution des boulets

qui ralentissent le processus de fonctionnement optimal et de bonne gouvernance de l'école congolaise, dans le sous-secteur préscolaire, primaire, secondaire et alphabétisation.

L'objectif de recadrer notre manière de gouverner l'école, d'élaborer des solutions afin de donner un souffle nouveau au

système éducatif, a été atteint. Le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation Jean Luc Mouthou a d'ailleurs relevé dans ce cadre que « *malgré les avancées réalisées, le système éducatif connaît une faible efficacité interne caractérisée, entre autres, par des rendements*

*peu satisfaisants* ».

Ainsi, la manière de gouverner l'école congolaise dans son ensemble et de lui apporter un souffle nouveau devra être amendée si et seulement si le gouvernement veut avoir des résultats plus satisfaisants. Mais encore faut-il que le gouvernement se donne les moyens conséquents pour la matérialisation de ces intentions, surtout quand on sait que, ces recommandations sont à quelques exceptions près, similaires à celles ayant

été prises lors des précédentes sessions. Notons toutefois, que la presque totalité de recommandations qui ont été reconduites, n'ont pas été appliquées dans leur ensemble. Quoiqu'il en soit, Jean Luc Mouthou est optimiste sur le fait que le conseil a « *porté un jugement sur le mode de gouvernance scolaire et engagé, à travers ses recommandations, des perspectives meilleures* ».

Toutefois, personne ne doute de la bonne volonté de l'Etat à mettre en œuvre, ces propositions, puisqu'elles intègrent la continuité des réformes en cours dont celles relatives aux programmes d'enseignement via l'intégration de l'approche par compétence, en vigueur en classes préparatoires, sixième et cinquième, mais qui devront s'élargir à la rentrée prochaine.

Quoiqu'il en soit, l'objectif visé par le conseil a été atteint. Et, l'inspecteur général de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, David BOKÉ peut se réjouir de ce qu'il a fédéré les compétences, en vue d'apporter de nouvelles contributions à l'éclosion de l'école congolaise.

Rappelons que cette édition a été placée sous le thème : « *la bonne gouvernance du système éducatif comme facteur d'amélioration des rendements scolaires* ».

**Marlène Samba**



Le ministre en charge de l'enseignement général au sortir des travaux

Education

## DES FORCES SYNDICALES S'INVESTISSENT POUR UNE RENTRÉE SCOLAIRE SANS CONDITIONS

**Le calendrier scolaire au titre de l'année 2023-2024 s'exécute tel que prévu. A quelques jours de la rentrée scolaire prévue le 2 octobre prochain, le gouvernement multiplie des actes qui rassurent les partenaires sociaux et augurent d'une reprise de classe aussi tranquille que réussie.**

Les échanges entre le ministre Jean Luc Mouthou et les Forces unies des syndicats de l'enseignement au Congo (Fusytec), le 21 septembre 2023 au siège du ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation ont donné des résultats satisfaisants. Au terme de cette rencontre, les syndicalistes ont appelé l'ensemble du personnel éducatif, les enseignants en particulier à une rentrée scolaire sans conditions.

Les échanges ont porté sur les questions qui minent le secteur, les difficultés auxquelles sont confrontés les enseignants des sous-secteurs général et technique public à savoir, la tenue des commissions paritaires administratives, le rappel des soldes d'activités et l'intégration des enseignants à



Le dialogue entre les syndicats et le ministre Jean Luc Mouthou est permanent

la fonction publique. A ce propos, le ministre nous a donné des points d'éclaircissement

qui ont apaisé les inquiétudes des Fusytec. « *Nous avons eu quelques satisfactions. Etant*

*donné qu'il s'agit des revendications que l'Etat va prendre à bras le corps, nous allons évo-*

*luer cette année* », a fait savoir Aristide Kelano Makoumbou, le co-président des Forces unies des syndicats de l'enseignement du Congo.

Il salue ce cadre permanent d'échanges avec le gouvernement et demande notamment aux enseignants de l'hinterland, de suivre le rythme imprimé par la direction syndicale à Brazzaville qui jure de s'investir pour une rentrée scolaire apaisée. « *C'était utile, en tant que partenaires sociaux à travers ce genre d'échanges permanent avec le ministre, pour se rassurer que l'Etat est en train de travailler ; que malgré la conjoncture économique nationale et internationale morose, l'Etat fait des grands efforts. Et, nous devons accompagner l'Etat pour avoir des solutions idoines à nos problèmes. Nous recommandons à nos collègues d'œuvrer pour une rentrée scolaire apaisée sur toute l'étendue du territoire national. Ici à Brazzaville nous travaillons avec le ministre. Ce qui nous rassure qu'avec le temps, tout va s'arranger* », a déclaré Aristide Kelano Makoumbou.

**Marlène Samba**



Médias

## UN FORUM POUR REPENSER LE FONCTIONNEMENT INTÉGRAL DES MÉDIAS TRADITIONNELS

L'annonce a été faite le 12 décembre 2023 à Brazzaville par le ministre de la Communication et des médias, Thierry Lézin Mougalla, lors de la réunion préparatoire de ce rendez-vous des professionnels des médias, qui se tiendra bientôt sous le thème « L'importance et la place des médias traditionnels à l'ère du numérique ».

Ce forum voulu par le gouvernement à travers le ministère en charge de la communication sera l'occasion de faire une introspection pour projeter l'avenir des médias traditionnels, l'obsolescence étant avérée quant au mode de collecte, de traitement et de diffusion de l'information.

Ainsi, l'enjeu de cette problématique se définit en termes de survie des médias traditionnels qui doivent s'adapter aux nouveaux environnements dominés par le numérique. Pour le ministre de la communication et des médias, la numérisation de l'information qui découle de cette révolution oblige les médias traditionnels, à savoir la radio, la télévision, la presse écrite à s'arrimer à ce



Au milieu, le ministre Thierry Lézin Mougalla

nouveau paradigme, au risque d'être marginalisés.

A cet effet, il a relevé que cette remise en question de l'ancien modèle médiatique implique par conséquent trois évolutions, notamment un réaménagement complet, non seulement des modes de collecte, de traitement et de diffusion de

l'information, mais également une révolution nécessaire du modèle économique dans lequel ces médias ont jusqu'ici fonctionné.

« Le devoir des pouvoirs publics, c'est d'aider dans cette tâche les professionnels des médias et la société civile, en revisitant de fond en comble

les textes qui gouvernent et régissent notre secteur de la communication et des médias depuis un peu plus de 20 années », a souligné Thierry Lézin Mougalla. Il s'agira, a précisé le membre du gouvernement, de donner aux pouvoirs publics, aux professionnels des médias et à la société civile, des outils qui permettront de faire évoluer les textes fondateurs du secteur de la communication.

A cette réunion préparatoire, il a appelé les médias congolais à s'approprier les avantages qu'offre le numérique et de les intégrer dans les pratiques professionnelles les plus pointues, pour espérer rester compétitifs dans un environnement médiatique en proie à une croissance rapide, et désormais soumis à une forte concurrence, notamment celle des médias transnationaux et autres médias en ligne.

L'adaptation à ce nouvel ordre, a-t-on mentionné au cours de cette réunion, passe nécessairement par la prise en compte de quatre paramètres essentiels, à savoir la modernisation des équipements de collecte, de traitement et de diffusion de l'information comme priorité fondamentale, la formation des professionnels des médias dans l'utilisation des outils nu-

mériques, l'appropriation des nouveaux supports de diffusion tels que les sites web, le streaming ainsi que les plateformes de mise à disposition de contenus et l'adaptation des professionnels de l'information et de la communication à la nouvelle culture de l'instantanéité.

« Dans un environnement fortement concurrentiel marqué par l'empreinte du numérique, les médias traditionnels sont contraints de publier très rapidement leurs informations, au risque de se voir doubler par des concurrents mieux outillés et donc de disparaître de manière irrémédiable du paysage médiatique », a commenté le ministre de la communication et des médias.

Il a réitéré qu'il sera question d'explorer l'ensemble des problématiques et d'esquisser les grandes lignes des outils normatifs, notamment législatifs, réglementaires ainsi que les pratiques professionnelles dont le forum proposera l'adoption par la corporation, pour être introduits dans le processus décisionnel classique de l'Etat. La date de la tenue de ce forum sera fixée prochainement.

Gulit Ngou



PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

### ◆ Un pasteur ambulant danse le « Mopacho »

Les vendeurs d'évangile qui prêchent dans les différents marchés de la ville capitale, utilisent plusieurs stratégies pour attirer les personnes qui leur prêtent attention. L'un d'eux a fait sensation samedi dernier dans un petit marché de fortune situé au croisement des avenues de l'intendance et des chars. A cet endroit, on y vend de la farine de manioc communément appelée « fougou ». Devant des vendeuses de cette denrée, le soi-disant pasteur a déployé ses talents pour évangéliser celles qui l'écoutaient. Après sa prière d'ouverture, l'homme a commencé à chanter des cantiques chrétiens. Paradoxalement, il a accompagné ces moments de louange par la danse « Mopacho » en bougeant toutes les parties de son corps, notamment, la tête, les jambes, les pieds, les mains et les reins. L'homme arrache du coup les applaudissements et les encouragements des vendeuses dont certaines l'accompagnent dans l'exhibition de cette danse mondaine en vogue. Cette ambiance électrisante attire les regards des passants et des chauffeurs de taxis stationnés à leur site d'embarquement situé juste à côté.

Après cette séquence chaude, sous un soleil accablant, le monsieur fait une prédication de cinq minutes et passe aux offrandes. Il récolte quelques pièces d'argent et une quantité suffisante de « fougou », son marché du jour est assuré. Selon quelques vendeuses que nous avons contactées, des pasteurs ambulants se relaient dans ce marché de fortune pour l'animer. En d'autres termes, c'est l'animation qui compte et non la parole de Dieu. Ces pasteurs

ambulants qui vont de marché en marché prêchent l'évangile du ventre en utilisant à dessein le nom de Dieu.

### ◆ Une belle-mère complice

Un homme a épousé une femme dont la mère vit au quartier Yoro à Mpila. Comme le monsieur a tellement confiance à sa belle-mère, il dépose chaque matin sa conjointe chez elle pour la reprendre après le boulot. Or, pendant qu'il se trouve au travail, sa femme reçoit avec la complicité de sa mère son amant. Ce dernier y reste et prend le repas de midi avec les deux complices avant de faire une sieste agrémentée de câlins. La séance terminée, l'amant prend tranquillement son bain et quitte les lieux en laissant à la généreuse maman une enveloppe garnie de billets de banque. Aux environs de 17 heures, comme à son habitude, le malheureux mari, revient au volant de sa voiture pour reprendre sa dulcinée qui affiche un air innocent. La belle-mère, en bonne complice et pour éloigner tout soupçon, charge dans le véhicule la nourriture qu'elle a préparée pour le dîner du couple en leur souhaitant bon retour à la maison, bonne nuit et à demain matin. Cette situation va-t-elle perdurer ? Ça va se savoir quand le jour du mari arrivera.

### ◆ Une église offre du vin comme perdiem

Les pratiques observées dans certaines églises dites de réveil implantées à Brazzaville, perturbent la foi des fidèles. Dans une de ces communautés qui poussent comme des champignons après la pluie, les chefs spirituels demandent aux fidèles de verser régulièrement de l'argent pour acheter le vin rouge utilisé chaque dimanche pour la communion. Hormis les

cotisations pour l'achat du vin, les fidèles peuvent également apporter à l'église des cartons de cette boisson qui doivent subir la sanctification avant le culte dominical. Curieusement, les journalistes d'une radio qui se sont rendus dans cette église pour réaliser des interviews ont reçu, en guise de perdiem, des cartons de vins alors que dans la plupart de ces églises de réveil le vin est déconseillé et la communion se fait avec du jus de raisin, fruit de la vigne.

### ◆ Un idiot intelligent

Dans une salle de classe, un enfant perturbateur se distingue par ses maladresses. L'instituteur lui interdit d'être à l'école le jour suivant programmé pour la visite de l'inspecteur. Curieusement, le jour indiqué, cet élève est le premier à se présenter à l'école. Pris au dépourvu, l'instituteur lui interdit de prendre la parole. Quand l'inspecteur pose la question sur la situation géographique du Congo sur la carte, l'idiot lève la main et répond le Congo est situé en Afrique centrale. L'inspecteur enchaîne et demande aux élèves de citer le nom d'une organisation sous régionale. L'élève lève encore la main et cite la CEMAC. L'instituteur n'en revient pas et se demande comment cet élève idiot a pu se perfectionner à ce point. Après le départ de l'inspecteur son maître lui demande son secret. Il répond en grimaçant que tout ne se passe pas toujours dans la tête mais dans le tibia.

### ◆ Un « nzonzi » fustige l'égalité entre les hommes et les femmes

Lors d'un mariage coutumier célébré dans une localité de l'intérieur du pays, un « nzonzi » annonce que dans un couple, les femmes ont plus d'avantages que les

hommes. Elles doivent s'en réjouir que de continuer à nous rabattre les oreilles avec des revendications inutiles. Le « nzonzi » a justifié son affirmation en ces termes : « Quand une femme se marie avec un homme qui devient chef d'Etat, on l'appelle première dame. Par contre, quand un homme épouse une femme qui devient présidente dans son pays, non seulement l'homme est inconnu, il ne l'accompagne pas dans ses missions à l'étranger, mais on ne l'appelle pas premier homme. Les femmes sont plus honorées que les hommes dans les foyers ; C'est incontestable », a-t-il fermement soutenu.

### ◆ Des couloirs d'insécurité

Les caves sont à la mode à Brazzaville. Les vendeurs des casiers vides et des bouteilles de bière se réjouissent ces derniers temps de leurs bonnes recettes. Pour s'en convaincre, il suffit de se rendre en face de la morgue de Talangai et dans d'autres lieux de vente de bouteilles vides. Ceux qui les achètent sont pour la plupart les tenanciers des « caves » ou « VIP » ou ceux qui veulent en créer. Pour ces établissements qui existent déjà, on constate que certains sont des couloirs d'insécurité. On trouve des « caves » implantées dans des ruelles qui se terminent en cul de sac. A la tombée de la nuit, des buveurs qui investissent les lieux et occupent les rues, installent des chaises pour apprécier les effets éthyliques de la bonne bière et du bon vin. Malheureusement, leurs moments d'évasion solitaires et collectifs sont souvent interrompus par les voitures qui y passent de temps en temps. Ils se voient obligés de se lever pour céder le passage aux engins. Ce sont des véritables couloirs d'insécurité. □



Sport et communication

## LE BROUILLARD S'INSTALLE

**Les hauts faits de gloire se font de plus en plus rares dans le sport congolais. Mais quand un tel événement arrive, il mérite pleinement d'être intensément fêté et amplifié. Il y a que l'équipe des Diables-Noirs football vient de laisser des empreintes qui resteront à jamais indélébiles en gagnant, pour la première fois pour le football congolais, en Zambie. Malheureusement ce succès combien retentissant a eu lieu en l'absence des grands témoins de l'histoire que sont les journalistes.**

L'impression, aujourd'hui, est que l'événement a été comme boycotté. Normal. radio-Congo et Télé-Congo, pour ne parler que des médias chauds d'Etat, n'y étaient pas. On ne peut pas parler avec passion de ce qu'on n'a pas vécu. Alors, à qui donc la faute ? Les regards se tournent forcément vers le haut. Et là, on ne peut que déplorer l'organisation plutôt défailante des délégations sportives de notre pays. C'est l'occasion de porter un regard sur comment les choses se passent. Il sied de relever que jusqu'en début de l'année 1985 la prise en charge de la presse sportive dans les déplacements à l'étranger était essentiellement assurée par le ministère de la communication. Cela a duré jusqu'aux rencontres de football Congo-Zaïre en éliminatoires de la CAN 86 et Bilima-Cara en coupe d'Afrique des clubs champions. Car, après, le Congo est entré dans le programme d'ajustement structurel (PAS).



**Hier les matchs étaient retransmis en direct à travers nos postes récepteurs-radios**

C'est ainsi que pour la sixième coupe d'Afrique des nations de handball en septembre 1985 à Luanda (Angola) l'Etat a déga- gé une enveloppe devant cou- vrir toutes les opérations liées à l'évènement. Les sportifs et

les Journalistes étaient logés dans une même enseigne et feu Henri Elendé était le chef de la délégation. En décembre 1985 trois équipes congolaises à savoir Inter- club (hommes), As bantous

(hommes) et Etoile du Congo (dames) devaient prendre part à la coupe d'Afrique des clubs champions de handball à Rabat (Maroc). La victoire de l'Etoile du Congo étant at- tendue, l'évènement ne pouvait pas ne pas être couvert. Le ministre Jean Claude Ganga, qui venait d'arriver aux affaires, a dû prendre une note signifiant que, désormais, le ministère des sports prenait en charge à chaque sortie cinq membres de la presse. Seulement il a pris soin d'expliquer à Louis Ngami (journal le stade), Jean Atarabounou (Radio-Congo), Joseph Elengabeka (opérateur de prise de son), Félix Samba (Cameraman) et Georges Eboué (journaliste) de Télé- Congo qu'ils ne percevaient que des forfaits en lieu et place des frais de mission.

C'est ainsi que, désormais, les choses ont fonctionné de la sorte même jusqu'à ce jour. Seulement, dans le parcours, certaines difficultés ont fait jour. À l'époque, pour les re- transmissions en direct, la radio

n'avait qu'à faire réserver sa ligne en passant par les postes et télécommunications et l'Etat se chargeait de payer les frais y afférents. Il en était de même pour la télévision. Mais aux jeux africains de 1987 à Nai- robi (Kenya), il s'est déjà posé le problème des frais d'accré- ditation pour la Télévision. La camera de Télé-Congo n'a pas été autorisée à filmer les jeux. Or, de nos jours, il y a des frais d'accréditation à payer et les frais de couverture notam- ment à la radio. Le ministère des sports, qui assure la prise en charge, se sent comme asphyxié financièrement. Les journalistes, de leur côté, se plaignent du mauvais com- portement des financiers de délégation qui font plutôt de la rétention ou des calculs franchement mercantiles. Ils trichent par rapport aux forfaits, ignorent les frais d'accrédi- tation et de couverture. C'est ainsi que le climat se détériore considérablement sans pour- tant que les deux ministres ne soient forcément au courant de la réalité. Voilà pourquoi la tendance aujourd'hui est à « oublier » la presse dans certains déplacements. Alors, c'est l'association des consom- mateurs qui est interpellée car le droit à l'information est confisqué.

**Georges Engouma**

Ligue européenne des champions de football

## REPRISE MARDI ET MERCREDI DERNIERS DES FOLLES SOIRÉES EUROPÉENNES

**L'Union européenne de football a procédé, la semaine dernière, au lancement des championnats par groupe de la ligue européenne des champions. Des championnats destinés à désigner deux qualifiés par groupe pour les huitièmes de finale.**

Le coup d'envoi a été don- né mardi par les groupes E, F, G et H où les favoris ont dans l'ensemble tenu leur rang. Mais le carton de la jour- née appartient au Fc Barcelone qui, dans le groupe H, a atomisé les Belges du Royal Antwerp par 5 à 0. Le Barça est comme sur un nuage en ce moment car ce succès arrive après un premier 5-0 infligé au Bétis Séville en championnat espagnol. Les nouvelles recrues à savoir Joao Félix et Cancelo sont comme en train de donner des ailes au champion d'Espagne. Si le Barça continue sur ce rythme, il pourra réussir un bien meilleur parcours cette année en ligue des champions par rapport aux deux saisons précédentes. Mais reste d'abord ce que sera la suite dans les prochains jours de championnat en Espagne et en Europe. Car dans ce groupe H le Fc Porto, lui aussi, a frappé fort en allant s'imposer (3-1) sur

le terrain d'accueil du Schaktior Donetsk. Dans le groupe E le Feyenoord Rotterdam a pris seul la tête en s'imposant à domicile par 2-0 devant Celtic Glasgow. De son côté, à Rome, La Lazio a été tenue en échec par l'Atletico de Madrid (1-1). Dans le groupe F, le Paris Saint Germain a su se montrer patient et appliqué pour s'imposer finalement par 2 à 0 devant Borussia Dortmund, un ancien champion du circuit. Les buts parisiens portent les griffes de Kylian Mbappé et Hakimi. Dans le groupe G, le champion en titre à savoir Manchester city a certes été mené à domicile (0-1) à la mi-temps. Mais après les citrons les citizens ont remis la machine à l'endroit et l'Etoile Rouge de Belgrade a fini par s'incliner (1-3). RB Leipzig, pour sa part, a réalisé une excellente opération en allant s'imposer sur le terrain de Young Boys Berne



**Les joueurs du PSG jubilent après leur victoire**

par 3 à 1 également. Ce qui lui permet de partager la première place du groupe avec Manches- ter city.

**Le Bayern de Munich se fait peur mais s'impose quand même devant Manchester United (4-3)**

En ce qui concerne la soirée du mercredi, le choc le plus attendu était sans aucun doute

la rencontre opposant à l'Allianz Arena le Bayern de Munich à Manchester United. Un duel qui a, finalement, tenu toutes ses promesses avec sept buts marqués. Soit une moyenne d'environ un but toutes les treize minutes. Ç'aura été une affaire de géants anglo-saxons. Mais, à la maison, le Bayern n'a pas laissé passer sa chance, l'em- portant de justesse par 4 à 3. Dans l'autre match de ce groupe

A, les turcs de Galatasaray et les danois de Copenhague se sont, pour leur part, neutralisés (2-2). Dans le groupe B, Arsenal a largement dominé le PSV Eindhoven par 4 à 0. Rien à dire, les Gunners ont été trop forts pour l'équipe hollandaise. Dans l'autre match, le Racing club de Lens a pratiquement réussi un exploit en Espagne. En effet, cueillis à froid dès la 9ème minute par un but de Luis Ocampos, Lens s'est fait violence en parvenant à obtenir le partage des points (1-1). Dans le groupe C, le Real Madrid est finalement passé par le chas d'une aiguille pour s'imposer devant Union Berlin (1-0). Le sauveur ayant encore pour NOM Bellingham, autour du but de la 94ème mn. C'était chaud, très chaud même. De son côté Naples est allé s'imposer sur le terrain de Braga (2-1). Enfin dans le groupe D, grosse surprise à Lisbonne où les Autrichiens de Salzbourg ont dominé Benfica par 2 à 0. L'équipe autrichienne prend ainsi seule la tête du groupe car, dans l'autre match, la Real Sociedad et l'Inter de Milan ont plutôt choisi de se neutraliser (1-1). Signalons que les rencontres de la deuxième journée sont programmées pour le mardi 3 et mercredi 4 octobre 2023.

**Merlin Ebalé**



Coupe de la confédération de Football

# DIABLES-NOIRS EN BALLOTTAGE FAVORABLE

**L'équipe des Diables-Noirs, exemptée du tour préliminaire, entrait en compétition le dimanche 17 septembre dernier à Lusaka (Zambie). Déplacement redouté mais, finalement, plus de peur que de mal. Le représentant congolais s'est imposé par deux buts à un devant Maestro United.**

Malheureusement, les grands témoins de l'histoire que sont les journalistes n'y étaient pas. Par conséquent, il est très délicat de relayer fidèlement ce qu'on n'a pas vécu. Toutefois, l'essentiel est de savoir que le représentant congolais a surpris tous les pessimistes en allant s'imposer en terre maudite pour le Congo. Car, dans l'histoire, il est peu probable de trouver trace d'une victoire du football congolais dans ce pays. Raison pour laquelle on peut pavoiser et fêter intensément ce succès car la malédiction du 20<sup>ème</sup> siècle est décidément aux oubliettes. Ce qui confirme que, dans le football, l'indéchiffrable est monnaie courante. Car depuis 1966, année de la première apparition de Diables-

Noirs sur la scène africaine, il y a eu pas mal de stars capables de propulser cette équipe vers les sommets. Mais il était écrit que tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle cette équipe devait demeurer dans le « noir ». Incroyable ! Et voilà que, brusquement, Diables-Noirs a fait sa mue pour nous faire rêver désormais. C'est vrai que l'on ne sait pas de quelle manière la victoire en Zambie a été construite. Mais, au vu du résultat, on se dit que l'équipe a été solide tant en attaque avec deux buts inscrits qu'en défense où le rideau n'a cédé qu'une fois.

La performance est forcément à féliciter car ce sont des choses qui, pour les congolais, se font de plus en plus rares. Tellement rares que le football, lui-même, est comme en train de susciter un certain dégoût.



Les Diables-Noirs (Photo d'archives)

Or, ce succès-là vient comme atténuer quelque peu la gifle de Marrakech.

### Mais, ce n'est pas fini

Un grand pas a été fait en Zambie mais la qualification n'est pas encore dans la poche. Il reste encore le match du

dimanche 1er octobre prochain au stade président Massamba Débat. C'est vrai que les plus mauvais souvenirs datent du 20<sup>ème</sup> siècle mais n'oublions pas que, dernièrement, des Ivoiriens étaient venus s'imposer ici en terre congolaise. Donc, au football, jamais rien n'est acquis d'avance. Il faut continuellement rester concentré. On ne sait jamais quand le « jour sans » va arriver. Il suffit parfois de très peu de chose pour que tout bascule à jamais dans un sens comme dans l'autre. C'est vrai que l'on doit tenir compte de ce qui s'est passé à Lusaka pour bâtir la stratégie du match-retour. Mais le résultat, pour l'instant, est à oublier.

Il vaut mieux se dire que l'adversaire reste, lui aussi, capable de renverser la tendance ici en terre congolaise. Car, après tout, le football se joue à onze contre onze et chaque match a sa réalité. Voilà pourquoi la prudence doit être de mise.

L'équipe congolaise se doit, par conséquent, de s'entourer de toutes les précautions pour éviter la trahison version « Diables-Rouges ». Ce dont on est sûr et certain c'est que le douzième homme jouera, comme d'habitude, sa partition avec passion, foi et détermination. Simplement, on espère que ces vertus seront contagieuses au point de pénétrer profondément les joueurs sur le terrain afin d'engendrer une communion sans faille. Car après avoir perdu un peu bêtement les premiers « Diables » on ne veut pas encore perdre précocement d'autres. Il s'agit plutôt de laver l'affront et de laisser croire que le football congolais a encore de beaux restes. Le 1<sup>er</sup> Octobre 2023 au stade président Alphonse Massamba Débat, nous y serons tous pour apporter chacun sa part de contribution.

**Nathan Tsongou**



Ce public attendu au stade le 1<sup>er</sup> octobre 2023 pour soutenir les Diables-noirs

## RÉFLEXION

### OUBLIONS MARRAKECH 2023

C'est une certitude. Il ne se trouvera personne pour apprécier que l'on remue continuellement le couteau dans sa plaie. Beaucoup aimeraient plutôt prendre suffisamment de temps pour digérer. Seulement, dans le sport, le temps n'attend jamais. Il faut plutôt réagir promptement et proprement pour éviter de céder sous le poids de la déception. Après l'échec il vaut mieux s'efforcer de recommencer mais après avoir tiré les leçons de la défaite. A Marrakech, on s'est quand même rendu compte qu'on n'est pas passé loin. Il y a sûrement du mauvais mais aussi, sans aucun doute, du bon. Tout n'est pas blâmable et il faut

avoir le courage de le reconnaître. C'est autour de ce bon-là qu'il faut maintenant reconstruire. Et là, notre regard s'arrête plutôt sur Isaac Ngata, le successeur de Paul Put. Déjà, c'est sage de tendre le témoin à un autochtone qui nous éloigne de la logique des « chasseurs de primes ». Car avec ces derniers même quand tout va mal, c'est la prime qui passe avant tout. Donc la douleur n'y est pas du moment où le sang qui coule dans les veines n'est pas congolais. Voilà que Paul Put nous laisse dans le deuil alors qu'il s'en va les poches pleines. Mais que faire ? C'est à nous-mêmes de rebâtir. Isaac, on le connaît. C'est un patrio-

te droit, intègre, qui n'a pas non plus la langue dans sa poche. Mais il sait placer l'intérêt général avant tout. C'est à lui, désormais, de conduire à bon port le navire « Diables-Rouges ». Il n'a pas assez de temps pour réfléchir car les éliminatoires de la coupe du monde 2026 frappent déjà à la porte. Mais, malgré l'élimination, Marrakech 2023 lui a donné quelques indications. A lui de les exploiter positivement. Seulement il y a nécessité que la tutelle et la fédération congolaise de football pensent ensemble sur un même thème. Car elles ne sont pas deux structures parallèles. La « Guéguerre » savamment entretenue n'a pas vraiment de sens.

La priorité doit être exclusivement donnée au football et à son épanouissement. Le peuple du football en a marre de tout ce bruit pour rien. Il veut que tous les acteurs concernés se mettent ensemble au travail pour générer des victoires. Et pour cela les tacles, les coups bas, les provocations, et autres pratiques malsaines doivent être définitivement enterrés pour que l'après Marrakech ne ressemble en rien avec l'avant Marrakech. Mettons ensemble à profit les éliminatoires de la coupe du monde 2026 de football pour mettre en fin en place l'équipe nationale du Congo. Car les présélections à ne plus finir ne nous ont été d'aucune utilité.

**Georges Engouma**